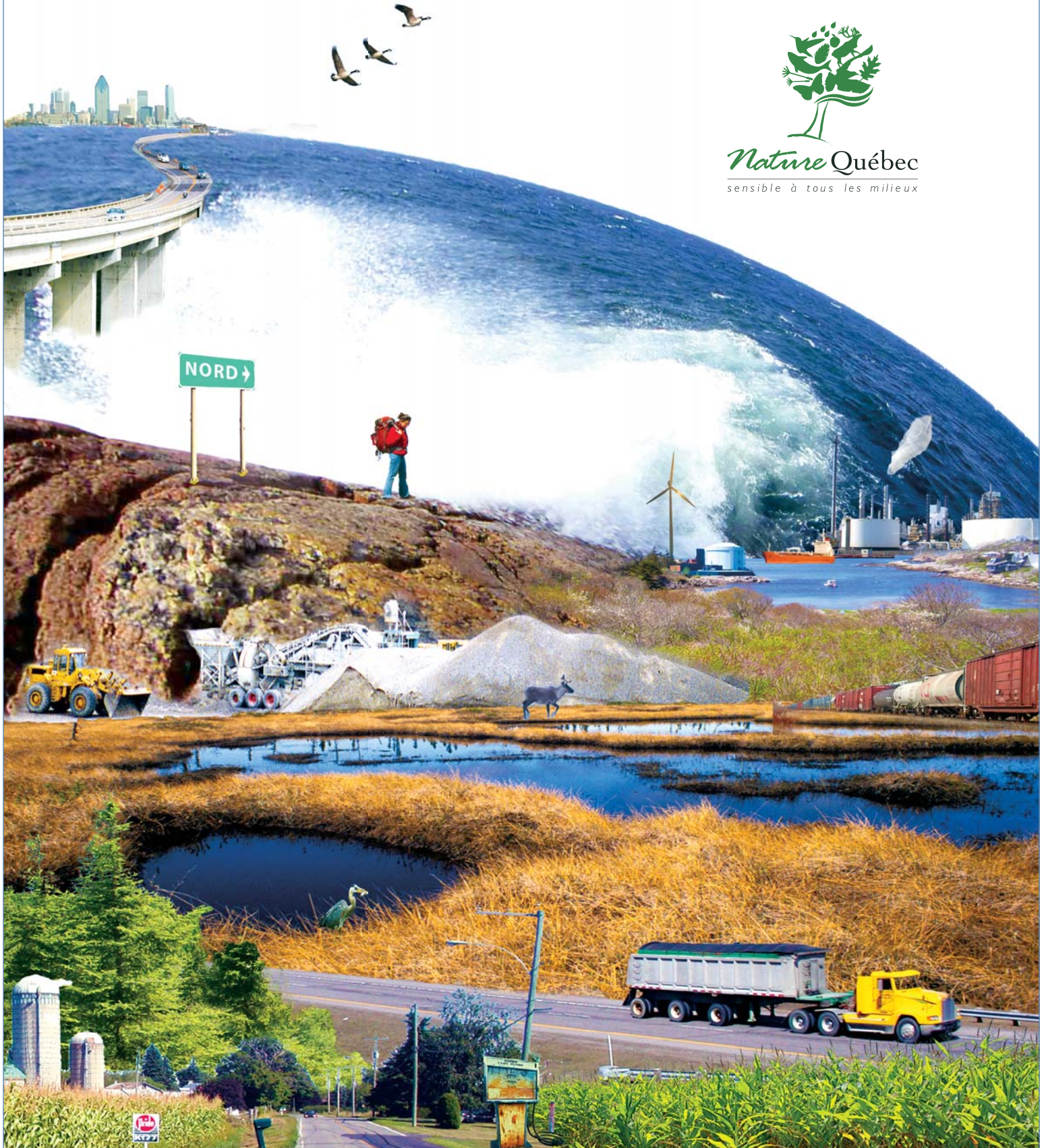


RAPPORT ANNUEL

2012-2013



Nature Québec
sensible à tous les milieux



Crédits photographiques

- 1 © CCDMD, Le Québec en images, Anne Laudouar (pompe à essence)
- 2 © CCDMD, Le Québec en images, Daniel Bédard (milieu humide)
- 3 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (ville)
- 4 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (centrale thermique)
- 5 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (train)
- 6 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (route et camion)
- 7 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (champ de maïs et ferme)
- 8 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (pont-autoroute)
- 9 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot (cargos)
- 10 © CCDMD, Le Québec en images, Gilles Cusson (mine)
- 11 © CCDMD, Le Québec en images, Jean-François Perreault (zone fluviale)
- 12 © CCDMD, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet (champ de maïs)
- 13 © CCDMD, Le Québec en images, Monique Laferrière (pancarte routière)
- 14 © CCDMD, Le Québec en images, Myraim Larouche (conifères)
- 15 © CCDMD, Le Québec en images, CRDC Bas Saint-Laurent (éolienne)
- 16 © <http://www.flickr.com/photos/peupleloup/> (caribou)
- 17 © Québec couleur nature 2006, Claude Mailloux (bernaches)
- 18 © Québec couleur nature 2006, Dominique Bilodeau (héron)
- 19 © Québec couleur nature 2007, Myriam Bélanger-Préfontaine (marcheuse)
- 20 © Simon Dutil Paquette (Terre et mer sur rochers)

Coordination, supervision et rédaction

Mylène Bergeron

Révision, conception graphique, illustration (couverture) et mise en page

Marie-Claude Chagnon

ISBN 978-2-89725-046-1 (version imprimée)

ISBN 978-2-89725-047-8 (version électronique)

ISSN 1911-8368 (version imprimée)

ISSN 1911-8376 (version électronique)

© Nature Québec, 2013

RAPPORT ANNUEL

2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Mot du président
- 3 Mot du directeur général
- 4 Membres du conseil d'administration
- 8 Organigramme
- 9 Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles

10 Rapport d'activités

- 10 Sommaire des activités
- 11 Commission Agriculture
- 13 Commission Aires protégées
- 16 Commission Biodiversité
- 18 Commission Eau
- 20 Commission Énergie et changements climatiques
- 24 Commission Forêt
- 26 Communications

28 États financiers de l'exercice terminé le 31 août 2013

- 29 Rapport de l'auditeur indépendant
- 31 États financiers
- 34 Notes complémentaires
- 36 Renseignements complémentaires

38 Rapport d'activités (suite)

- 38 Présences publiques et partenariats
- 40 Partenaires financiers
- 40 Partenaires en biens et services
- 42 Organismes nationaux associés
- 42 Organismes affiliés
- 44 Membres et donateurs

Mot du président



Plus ça change, plus c'est pareil... Encore...

Le mot du président est le moment de l'année où j'en profite pour faire le point sur nos succès et nos échecs de la dernière année. Je ne sais pourquoi, mais dans cet exercice annuel j'arrive rarement à ne pas laisser les échecs faire ombre aux succès...

Nature Québec a excellé dans la réalisation des projets, mandats et recherches réalisés principalement par le personnel de bureau, avec des moyens hors de proportion par rapport à la qualité des livrables. Parmi les succès de cette dernière année soulignons, non exhaustivement, la fin des projets *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* et *Nature et fraîcheur : pour des villes en santé*, ainsi que la mise en œuvre des projets *Carcaj'ou*, *Biomasse forestière et climat*, etc.

Par contre, au chapitre des échecs, je mettrais notre incapacité à influencer le politique quant aux décisions qui auront sans doute le plus d'impact sur l'environnement pour les 30 prochaines années.

Sur le plan des changements climatiques, nous nous étions presque habitués à l'absence de vision d'un gouvernement fédéral qui ne se préoccupait même plus de présenter de fallacieux et hypocrites prétextes, du style « pétrole éthique », pour enrober des décisions à courte vue. Des décisions dictées par un modèle économique dépassé, responsable en grande partie de l'échec de l'atteinte des autres objectifs environnementaux et sociaux.

À la même date l'an dernier, nous pouvions espérer qu'un changement de gouvernement au niveau provincial serait salubre. Certes, nous devons applaudir quelques décisions courageuses telles que la fermeture de Gentilly-2, la suspension du programme des minicentrales (sauf l'un des plus controversés projets, soit celui de Val-Jalbert), le projet de loi pour édicter un moratoire sur le gaz de schiste (qui fait l'objet d'un blocus de l'opposition), le refus du permis du projet d'uranium de Strateco... Toutefois, certaines incohérences dans des orientations arrêtées du gouvernement provincial éclipsent l'ensemble de ces décisions.

La profession de foi dans tous les projets pétroliers, de l'implantation de pipelines (évalués par une commission parlementaire dont les acteurs ont démontré leur manque de maturité en rejetant une réforme du régime minier pour des motifs ridicules) jusqu'à leur

exploitation en Gaspésie ou dans le golfe, conduira le Québec dans le rang des pires états, auxquels appartient déjà le Canada, en adoptant les mêmes orientations.

Nature Québec a dénoncé cette incongruité de promouvoir le pétrole d'une main et de lancer de l'autre une vaste consultation sur l'avenir énergétique du Québec. Comme nous le rappelions alors, compte tenu du délai qui nous est imparti pour prendre les décisions environnementales de ce siècle en regard de la menace que font peser les changements climatiques pour l'avenir de la planète (le GIEC a rappelé qu'il est minuit moins cinq pour espérer changer le cours de l'Histoire...), les orientations proposées dans le document ministériel de consultation, qui ouvre toute grande la porte à l'exploration et à l'exploitation pétrolière de source non conventionnelle, marqueront le positionnement du Québec définitivement.

En effet, aucune filière énergétique ne pourra produire ses retombées avant cinq à dix ans et devra, pour être rentable, produire pendant un minimum de vingt ans. On ne parle donc pas d'une exploitation transitoire du pétrole, mais de notre positionnement futur vis-à-vis notre devoir de réduction d'énergie fossile à l'échelle de la planète. La mise en œuvre d'un seul des projets actuellement contemplés risque de compromettre l'atteinte de nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre, entraînant le Québec dans le triste palmarès des sociétés responsables de cette crise planétaire sans précédent. Est-il utile de rappeler que le Canada se situe en effet au 58^e rang sur 61 pays, selon le Climate Change – Performance Index 2013? Les choix faits il y a 50 ans dans l'hydro-électricité, qui ont servi à positionner le Québec avantageusement, seront compromis en fonction des décisions que prendra le gouvernement au cours des prochaines années.

Plus le temps passe, plus le rôle de Nature Québec m'apparaît fondamental, non seulement afin de proposer un modèle vraiment soutenable de développement, mais afin de mettre tout son poids à essayer de rappeler à nos élus le rôle fondamental qu'ils jouent pour notre avenir commun à moyen et à long terme. En effet, ce sont nos gouvernements actuels, quels qu'ils soient sur la planète, qui sont appelés à prendre les décisions et poser les gestes parmi les plus importants pour l'avenir de l'humanité.


Michel Bélanger
Président bénévole

Mot du directeur général



Une année charnière, un défi important à relever

En 2012-2013, Nature Québec a connu une année charnière où il a fallu naviguer dans des conditions adverses. L'arrivée d'un gouvernement minoritaire à Québec, avec tout ce que cela implique de compromis et de difficultés d'agir, la mainmise de plus en plus forte de tous les leviers de l'État fédéral par un gouvernement qui se fait littéralement le porte-voix de l'industrie pétrolière, tout en négligeant ses responsabilités en regard de la biodiversité, ont rendu les choses particulièrement difficiles pour Nature Québec.

À titre d'exemple, à l'heure où ses lignes sont écrites, une demande de décret d'urgence en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, déposée le 15 mai 2013 pour la protection de l'habitat de la rainette faux-grillon à La Prairie (menacée par un projet domiciliaire), demande suivie d'une mise en demeure légale le 16 octobre dernier, n'a toujours pas reçu le moindre accusé de réception...

L'année avait pourtant bien commencé, avec l'annonce de la fermeture de la centrale Gentilly-2, une décision courageuse de l'État, qu'il a fallu appuyer bec et ongles devant la levée de boucliers de ceux qui défendaient l'indéfendable. Nature Québec a proposé le maintien d'une forte proportion d'emplois reliés au nucléaire par le biais d'un plan de démantèlement rapide (sur 20 ans) des centrales Gentilly-1 et Gentilly-2, proposition retenue en commission parlementaire.

Cette année de tourmente politique a des impacts concrets pour la petite équipe de Nature Québec. Ainsi, le retard assourdissant dans l'annonce d'un nouveau plan québécois sur les changements climatiques, outre ses impacts sur le climat, a rendu extrêmement difficile la livraison de projets d'accompagnement pour le passage au chauffage à la biomasse durable en remplacement des hydrocarbures, ce en raison de l'absence de crédits. De même, l'abandon des engagements de conservation du Plan Nord par le nouveau gouvernement, engagements gagnés de chaude lutte par Nature Québec et ses partenaires, nous a obligé à reprendre le bâton du pèlerin et à tout recommencer dans le cadre du nouveau *Nord pour tous*.

Que dire de tous les efforts faits par Nature Québec et ses partenaires (par l'intermédiaire de la coalition *Québec meilleure mine*) afin d'obtenir le rehaussement des redevances minières pour, notamment, la restauration des sites miniers abandonnés, et afin de réformer la vieille *Loi sur les mines*. Voilà que le gouvernement a reculé lamentablement sur ses engagements pour les redevances et a vu le troisième projet de *Loi sur les mines* saboté par les partis d'opposition, qui l'ont rejeté à l'étape de la simple adoption de principe.

Année difficile donc pour l'avancement des projets de Nature Québec et pour la réalisation de sa mission, année faite de hauts et de bas. Notre organisation aura de nombreux défis à relever afin de maintenir et de développer ses activités. Nous devons miser sur notre créativité et développer des projets innovants et porteurs dans le domaine du transport, de la biodiversité (notamment par le programme ZICO) et de l'utilisation durable des ressources.

Signe d'espoir, Nature Québec avec son projet *Faire flèche de tout bois* a réussi à se démarquer en étant un des lauréats du concours d'idées lancé par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). De même, l'arrivée de nouveaux élus municipaux dans la couronne sud de Montréal donne un souffle nouveau aux projets de conservation, notamment pour la conservation du boisé des Hirondelles, à Saint-Bruno. L'année a aussi été marquée par la naissance des mouvements *Ceinture verte* (grande région de Montréal) et *Toile verte* (Grand Québec-Lévis). Nature Québec a été très actif dans ces dossiers.

Le défi vital pour l'an prochain est de traduire dès maintenant ces engagements en développant, et surtout en finançant, des projets concrets de conservation. Et en agissant littéralement à titre de conseillers auprès des municipalités, entreprises et sociétés d'État désireuses de s'impliquer et d'agir pour l'avenir.

Christian Simard
Directeur général

Membres du conseil d'administration

MICHEL BÉLANGER

Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement depuis 1990

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger L'espérance inc. spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélanger possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélanger est cofondateur du Centre québécois du droit de l'environnement. Il enseigne le droit de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, à l'École polytechnique de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de 1994 à 2007. Il y a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a également été principal associé de recherche à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

Michel Bélanger a représenté des citoyens et groupes de citoyens en Cour suprême du Canada, notamment dans la célèbre affaire Ciment Saint-Laurent et dans le dossier du parc du Mont-Orford. Plus récemment, il a soutenu Ugo Lapointe, porte parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleur mine!*, dans le cadre de la poursuite bâillon prise contre lui par la compagnie Pétrolia.

En 2012, Michel Bélanger s'est vu décerner le prix *Pro Bono-Rajpattie-Persaud* de l'Association du barreau canadien.

FRANÇOIS CANTIN

Représentant des membres individuels depuis 2006

Analyste en informatique et spécialiste en bases de données, François Cantin s'intéresse à l'environnement depuis près de vingt-cinq ans. Il détient un diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, de même qu'un diplôme d'études supérieures en environnement et un baccalauréat en sciences informatiques de l'Université de Montréal.

François Cantin s'est intéressé à la caractérisation environnementale des sites contaminés. Il est coresponsable la commission Énergie et changements climatiques de Nature Québec.

ALAIN CHABOT

Représentant du Réseau des montagnes depuis 2010

Fondateur et président du Groupe conseil AGIR inc., Alain Chabot détient une expérience de plus de vingt-cinq années en gestion et en développement des ressources territoriales. Technicien en aménagement cynégétique et halieutique, il a suivi divers cours universitaires hors programme, notamment dans les domaines de la biologie et de l'administration des affaires. Il possède une forte expérience en gestion de projets, impliquant son intervention au sein d'équipes multidisciplinaires. Depuis juillet 2011, il œuvre chez Génivar à titre de directeur de projet, ainsi qu'au développement des affaires dans le secteur de l'environnement.

Alain Chabot a beaucoup travaillé en milieu autochtone québécois et possède une excellente connaissance des politiques gouvernementales en matière de gestion du territoire et de développement durable. Il a acquis une expertise en faune aquatique et en grande faune, notamment concernant le saumon atlantique et l'écotype forestier du caribou des bois. L'expérience acquise au sein de divers comités de planification régionale, jumelée à celle de gestionnaire de projet, lui permet de réaliser avec excellence les mandats qui lui sont confiés.

BERNARD DESCHAMPS

Représentant des membres individuels depuis 2006

Bernard Deschamps détient un baccalauréat en administration des affaires, option finances, de l'Université de Sherbrooke. Il est membre de la corporation des administrateurs agréés depuis 1989. En 1984, il s'est joint à la Caisse de dépôt et de placement du Québec à titre de gestionnaire de portefeuille et s'est spécialisé dans le placement privé. Fort de son expérience, il a participé à la fondation de la Société d'investissement Tremplin 2000 et y a œuvré à titre de vice-président Investissement. En 1991, il s'est joint à la société d'investissement Desjardins et a participé à la création du réseau québécois des sociétés régionales d'investissement. Depuis 1994, il travaille au sein de Placements Ger-Ben inc./Capital Benoît inc. à la gestion des placements privés et publics. Il y a été nommé directeur général en avril 1999 et en assume la présidence depuis juin 2010.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, Bernard Deschamps a siégé aux conseils d'administration de sociétés œuvrant dans différents secteurs de l'activité économique. Il est actuellement administrateur des sociétés R. & D. Capital inc. et Corporation financière Brome inc. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a été impliqué auprès de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment le réseau Capital de risque du Québec et le Centre d'entreprise jeunesse du YMCA.

CHARLES-ANTOINE DROLET

Représentant des membres individuels depuis 1998

Vice-président de Nature Québec et détenteur d'une maîtrise en biologie, Charles-Antoine Drolet a fait carrière dans la fonction publique fédérale à divers niveaux scientifiques et administratifs. Ses responsabilités l'ont amené à œuvrer principalement en milieu forestier et nordique. Il a supervisé des équipes de recherche, travaillé étroitement avec les communautés autochtones à la mise en œuvre de la convention de la Baie-James dans le domaine de la gestion de la faune et participé aux comités internationaux de gestion intégrée des oiseaux migrateurs de la région de l'Atlantique.

Ses principales réalisations incluent la mise en chantier de travaux de recherche sur les oiseaux forestiers, dont est issu l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, le développement de stratégies de conservation d'espèces menacées au Nigéria, la réhabilitation de populations d'oiseaux marins dans certains refuges de la Basse-Côte-Nord et la réalisation de projets de gestion conjointe de la faune avec les autochtones du Nord-du-Québec. Il est toujours actif en milieu nordique à titre de membre du Conseil de gestion des ressources fauniques marines du Nunavut. Charles-Antoine Drolet agit présentement à titre de personne ressource pour la commission Biodiversité.

FRANÇOIS DÉCARY

Représentant des Sentiers pédestres des 3 monts depuis 2011

François Décary est diplômé en science politique de l'Université de Montréal et détient une maîtrise en science de l'environnement. Son mémoire portait sur l'avenir de l'agriculture au Québec. Actuellement, à titre de coordonnateur des Sentiers pédestres des 3 monts (situés à Coleraine), il gère, planifie, entretient et assure la promotion des infrastructures éducatives et touristiques de la réserve écologique de la Serpentine. François Décary a été analyste pour Option consommateurs concernant les enjeux fédéraux et provinciaux relatifs à l'agriculture et à l'alimentation. Il a également œuvré au sein de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal.

Depuis son retour en région, François Décary s'implique activement au sein de plusieurs organisations qui font la promotion d'un développement régional durable, l'animation culturelle et artistique et la préservation du patrimoine bâti et écologique. Les actions qu'il mène sont guidées par son souci de dynamisation des collectivités par la réalisation d'activités et la création d'espaces de rencontre. Nouvellement père de famille et grand amoureux des activités de plein air, François Décary accorde une très grande importance à la préservation de la nature dans toute sa beauté.

MARIANNE KUGLER

Représentante des membres individuels de 2001 à 2004, et depuis 2006

Marianne Kugler a obtenu un doctorat en géomorphologie de l'Université d'Ottawa en 1974. Durant les premières années de sa carrière de professeure en géographie physique à l'Université d'Ottawa, elle a collaboré à la rédaction de scénarios de télévision en vulgarisation scientifique. En 1977, elle s'installait à Québec et entrait au service des relations publiques de l'Université Laval, en communication scientifique.

En 1994, Marianne Kugler renouait avec la carrière de professeure, mais cette fois en communication publique, au département d'information et de communication de l'Université Laval. Elle y a offert des cours en techniques de communication et de relations publiques et y a poursuivi des travaux de recherche sur les stratégies de communication institutionnelle et de communication scientifique. À la retraite depuis janvier 2011, elle consacre maintenant son temps personnel au bénévolat.

MAUDE LABERGE

Représentante des membres individuels depuis 2011

Maude Laberge est détentrice d'un baccalauréat en sociologie et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Pendant ses études, elle a été présidente du Groupe de recherche d'intérêt public de cette université. Elle a ensuite travaillé pour Héritage Saint-Bernard, d'abord à titre de responsable du programme d'éducation relative à l'environnement, puis à titre de chargée de projet. Au cours de cette période, elle a œuvré notamment au dossier de la ceinture verte Châteauguay/Léry, ainsi qu'à celui de la conservation volontaire et des écosystèmes forestiers exceptionnels.

Depuis 2009, Maude Laberge est conseillère municipale de Sainte-Martine, élue avec un programme socio-environnemental. Dans ce contexte, elle participe à la mise en œuvre d'un quartier durable et à l'aménagement d'un parc orienté vers la préservation de la biodiversité. Parallèlement, elle agit à titre de consultante en environnement, notamment pour la ville de Beauharnois (dossiers Elkem et restauration des berges du lac Saint-Louis). Le dossier de la catastrophe écologique de Ville Mercier, communément appelé les «lagunes de Mercier», l'anime depuis dix ans. Elle s'y est impliquée d'abord à titre de militante, ensuite comme étudiante et assistante de recherche, et désormais à titre de conseillère municipale.

ISABELLE MÉNARD

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal, Isabelle Ménard s'est particulièrement intéressée à l'écologie aquatique. Elle a ainsi effectué un stage à l'Institut de limnologie du lac Léman (Thonon-les-Bains, France). Par la suite, elle a travaillé à divers programmes de mise en valeur de la faune et de la flore, ainsi qu'à des études d'impact et d'évaluation des risques écotoxicologiques. Ayant été amenée à approfondir ses connaissances dans ce domaine, elle a obtenu un diplôme de l'Université Concordia en écotoxicologie.

De 1997 à 2003, Isabelle Ménard a été directrice des opérations de l'écocentre Petite-Patrie de la ville de Montréal. Par la suite, elle a occupé les fonctions de responsable de l'environnement pour une papetière et procédé à la caractérisation de sols contaminés. Depuis 2006, elle s'est jointe à l'équipe santé, sécurité et environnement de la Confédération des syndicats nationaux. Elle y œuvre au développement d'outils pour les travailleurs, afin d'intégrer la problématique environnementale au sein de leur travail. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des matières résiduelles, de l'eau, de l'énergie, aux contaminations diverses et à leurs effets sur la santé des travailleurs, aux changements climatiques, aux richesses naturelles et aux mines.

NATALIA POROWSKA

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en écologie et sciences politiques de l'Université Concordia, et en voie d'obtenir une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, Natalia Porowska a obtenu en 2008 une bourse du Centre de formation universitaire en environnement pour l'excellence de son dossier scolaire. Au cours de ses études, elle s'est intéressée à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables (forêt, agriculture et aquaculture) ainsi qu'à la gestion équitable de dossiers de développement en région (projet Magnola à Asbestos et projet de l'incinérateur de Belledune au Nouveau-Brunswick).

Natalia Porowska a travaillé en tant que chercheuse pour la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec en 2004, et pour Environnement Canada en 2009. Elle a également travaillé en tant qu'écologiste à la Société de protection foncière de Sainte-Adèle et pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska. Impliquée socialement, Natalia Porowska a été bénévole pour la Société pour vaincre la pollution (1998-2003) et pour Sustainable Campus Concordia (2005-2006). Elle s'est impliquée en altermondialisation (Montréal, 2001-2006). Depuis les cinq dernières années, elle est animatrice et formatrice en environnement auprès de plusieurs organismes.

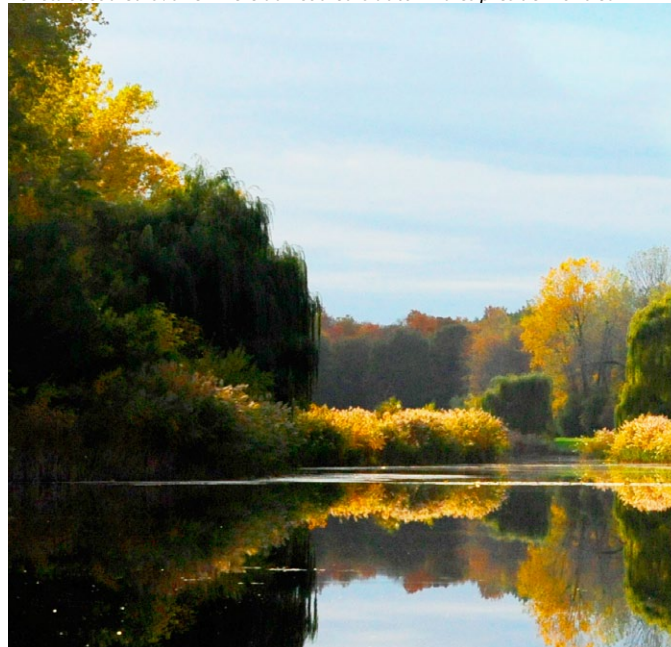
ALAIN SALADZIUS

Représentant de la Fondation Rivières depuis 2012

Cofondateur et président de Fondation Rivières, Alain Saladzius est diplômé de l'École polytechnique de Montréal en génie civil, orientation protection de l'environnement. Depuis 1985, il travaille pour le gouvernement du Québec à titre d'ingénieur spécialiste en gestion et traitement de l'eau. Jusqu'en 1994, il a été chargé de projets au ministère de l'Environnement et de la Faune. Il y assurait le contrôle de la qualité et la gestion de projets d'assainissement des eaux usées. De 1995 à 2006, il a travaillé à titre d'ingénieur coordonnateur pour le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il y a notamment été responsable de comités relatifs à la Politique nationale de l'eau et aux pratiques ou normes de saine gestion. Depuis 2006, il est chef d'équipe des programmes d'infrastructures du bureau de Montréal de ce ministère, dans le domaine du traitement des eaux et de la gestion.

À titre personnel, au début des années 1990, il a analysé les conséquences de l'attribution de contrats de production d'énergie par Hydro-Québec à des producteurs privés. Ses recherches et actions, en collaboration avec différents spécialistes et groupes, ont mené à la tenue d'une commission d'enquête publique sur cette industrie. En 2001 et 2002, il a coordonné l'opération *Adoptez une rivière*, laquelle s'est mérité un prix Phénix de l'environnement, catégorie Éducation et sensibilisation. Il est aussi lauréat d'un prix canadien de l'environnement, catégorie Conservation, et est devenu premier « héros de l'année » de *Sélection du Reader's Digest* en 2003. En 2004, le Conseil canadien des ingénieurs, qui représente 160 000 ingénieurs canadiens, lui a décerné sa Distinction pour services méritoires, service communautaire.

Reflets et couleurs : une rivière aux couleurs automnales près de Montréal

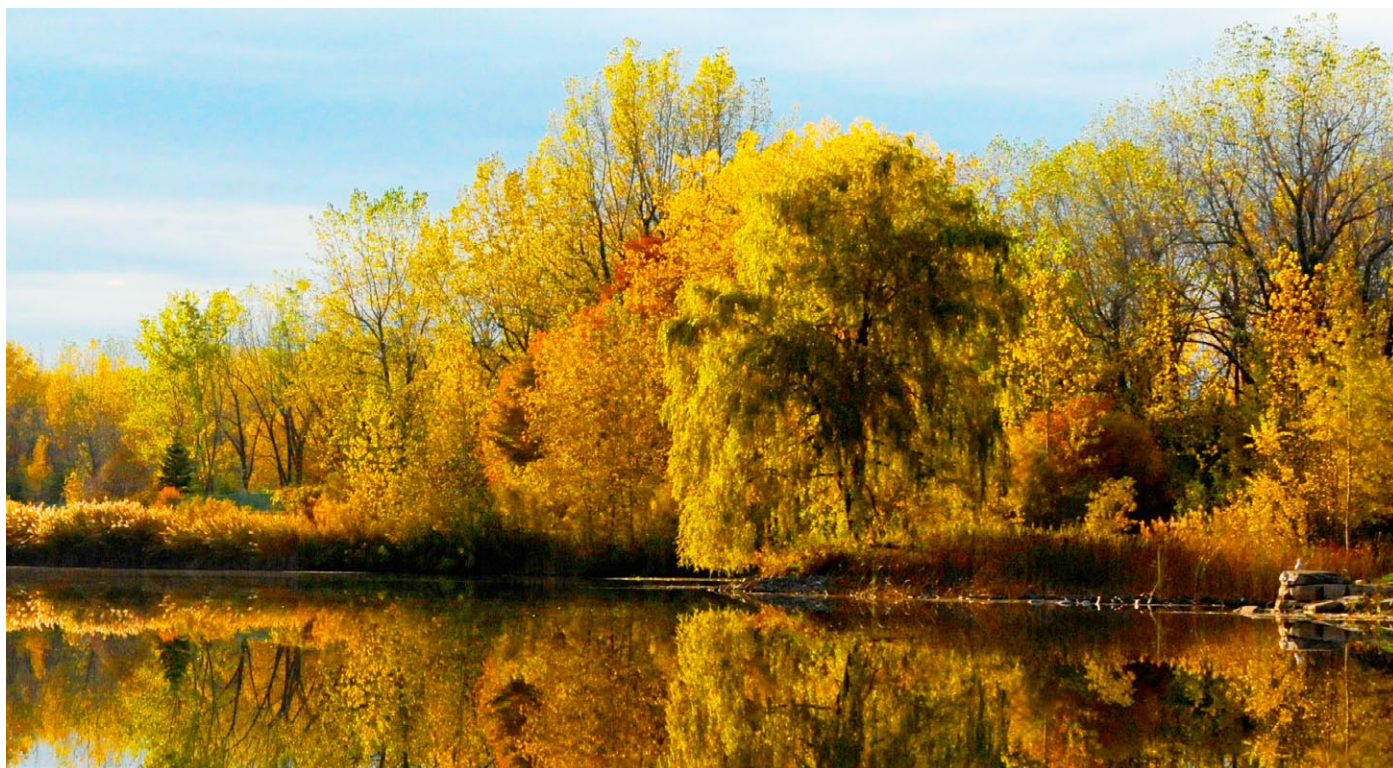


RAYMOND SARRAZIN

Représentant des membres individuels depuis 2011

Raymond Sarrazin est diplômé de l'École polytechnique de Montréal en génie industriel. Il possède également un MBA de l'Université de Sherbrooke. Au cours des vingt-cinq dernières années, avant sa retraite, il a occupé des postes de cadre supérieur chez des détaillants de renom, notamment chez Loblaws. Il y était assigné au projet Chaîne d'approvisionnement 2010, au cours duquel la chaîne régionale a été transformée en une chaîne intégrée de classe mondiale. Ce projet de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans comprenait la refonte du réseau et des systèmes d'opération. Pour ce projet, à titre d'officier de gestion, il a été responsable de la solution Affaires, de la reconstruction du réseau et de la certification LEED. Auparavant, Raymond Sarrazin avait occupé les postes de vice-président principal Distribution pour le Québec et les provinces atlantiques, ainsi que de vice-président principal de chaîne d'approvisionnement pour Provigo. Il avait également assuré les débuts de la bannière Rona L'entrepôt et a été membre fondateur de Club Price Canada, où il a été responsable des opérations, puis vice-président Développement pour le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni. Raymond Sarrazin a siégé au comité logistique de CIES (regroupement de détaillants européens).

Dans le cadre de son travail, Raymond Sarrazin a toujours été préoccupé par les enjeux écologiques. Cette préoccupation s'est notamment traduite par l'implantation de vérifications environnementales dans les opérations, par la mise en place de systèmes de récupération-recyclage de classe mondiale, ainsi que par la réduction de l'empreinte carbone des opérations des flottes de transport des entreprises où il œuvrait.



© CCQMD, Le Québec en images, Raymond Le Page

_____ liens d'autorité liens de collégialité



Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles

CHRISTIAN SIMARD

Directeur général

CHRISTINE GINGRAS

Directrice générale adjointe

MYLÈNE BERGERON

Coordonnatrice aux communications
et aux sollicitations

MARTIN PELLETIER

Contrôleur et responsable administratif

JEANNE CAMIRAND

Chargée de projet Agriculture

SOPHIE GALLAIS

Chargée de projet Aires protégées

HÉLOÏSE FERNANDEZ

Chargée de projet Biodiversité

MARILYN LABRECQUE

Chargée de projet Biodiversité

CYRIL FRAZAO

Chargé de projet Biodiversité
Stagiaire Biodiversité

AMÉLIE ST-LAURENT SAMUEL

Chargée de projet Forêt / Biomasse

JÉRÉMIE VALLÉE

Agent de projet Agriculture

CAMILLE B. LEFRANÇOIS

Agente de projet Aires protégées
Bénévole, administration

JÉRÔME LÉVESQUE

Agent de projet Biomasse

MARIE-ÈVE DESHAIES

Agente de projet Forêt

NATHALIE LEBLANC

Agente de projet Conservation
Adjointe administrative et chargée des
relations avec les membres

MARIE-CLAUDE CHAGNON

Adjointe de projets

CLAIRE DEBORNE

Stagiaire Agriculture

KOFFI BEKOU

Stagiaire Énergies
et changements climatiques

VICTOR DAVID

Stagiaire Forêt

MARIE-CLAUDE BOUCHARD

Stagiaire Administration

ANNE-SOPHIE DESPREZ

Stagiaire en communications

MARIE-ANASTASIA NICOLAU

Stagiaire en communications

JOSIANE LABRIE

Stagiaire en droit

GABRIELLE-HAWA GAGNON

Stagiaire en droit

UGO LAPOINTE

Contractuel, dossier Mines

FRANÇOIS MESSIER

Contractuel, géomatique

LOUIS-SAMUEL JACQUES

Bénévole, conseiller en gestion

RAYMOND SARRAZIN

Bénévole, conseiller en développement

SAMUEL COMPTOIS

Bénévole, commission Agriculture

LOUIS-JOSEPH SAUCIER

Bénévole, commission Agriculture

LUDIVINE CLOUZOT

Bénévole, commission Aires protégées

MÉLANIE DESROCHERS

Bénévole, commission Aires protégées

JEAN HUBERT

Bénévole, commission Aires protégées

MANON TURMEL

Bénévole, commission Aires protégées

CHARLES-ANTOINE DROLET

Bénévole, commission Biodiversité

MARTIN ST-MICHEL

Bénévole, commission Biodiversité

MARIANNE ST-PIERRE

Bénévole, commission Biodiversité

MARC HUDON

Bénévole, commission Eau

FRANÇOIS CANTIN

Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques

THOMAS WELT

Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques

MARIE-NOËLLE THIVIERGE

Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques

LOUIS BÉLANGER

Bénévole, commission Forêt

PIERRE DUBOIS

Bénévole, commission Forêt

VINCENT GÉRARDIN

Bénévole, commission Forêt

DANIEL BRETON

Bénévole, revue de presse

RICHARD BÉDARD

Bénévole, soutien technique

Sommaire des activités

Vrille de concombre



© CCDMD, Le Québec en images, Roxane Boucher

Sommaire des imprimés

	Communiqués	Monographies*	Outils**
Agriculture	6	—	5
Aires protégées	11	5	—
Biodiversité	7	1	3
Eau	3	3	—
Énergie	44	4	—
Forêt	3	1	1
Politique	2	—	—
Autre	2	—	—
	78	14	9

* Mémoires, rapports, guides et plans de conservation

** Feuilles d'information et dépliants

Campanules

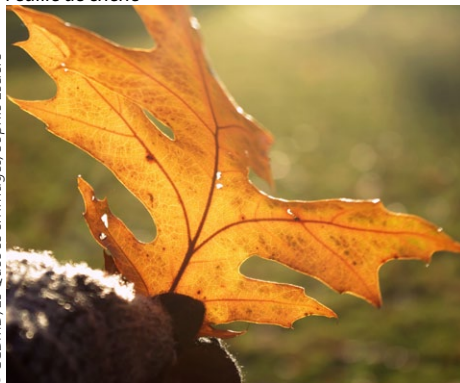


© CCDMD, Le Québec en images, Hélène Grenier

Sommaire des interventions radiophoniques

	Radio-Canada	Autres
Agriculture	4	2
Aires protégées	2	3
Biodiversité	—	1
Eau	1	—
Énergie	28	14
Forêt	1	—
Politique	—	—
Autre	2	2
	38	22

Feuille de chêne



© CCDMD, Le Québec en images, Sophie Leclerc

Sommaire des interventions écrites

	Le Devoir	Le Soleil	La Presse	Radio-Canada	Autre
Agriculture	2	5	2	11	4
Aires protégées	5	2	—	3	2
Biodiversité	2	4	—	1	3
Eau	—	—	1	—	—
Énergie	30	13	11	15	12
Forêt	—	—	—	—	1
Politique	3	4	1	2	—
Autre	3	1	3	—	5
	45	29	18	32	27

Tous les détails de ces activités dans le cahier *Productions et revue de presse 2012-2013* ou en ligne www.naturequebec.org/publications.

Commission Agriculture

L'agriculture est au cœur de nos vies. En plus de remplir une fonction nourricière, elle contribue aux autres secteurs de l'activité socio-économique en marchandises, en services et en main-d'œuvre. L'agriculture façonne le paysage et peut assurer la conservation et la régénération des ressources naturelles et du patrimoine culturel de la société.

La commission Agriculture intervient afin de rendre la pratique de l'agriculture compatible avec le maintien des écosystèmes des régions agricoles et avec le maintien des communautés qui en dépendent. La Commission propose des solutions afin de minimiser l'impact de l'agriculture sur les sols, les cours d'eau, les eaux souterraines, les milieux humides et les changements climatiques.

Chargée de projet : Jeanne Camirand

Agent de projet : Jérémie Vallée

Stagiaire : Claire Deborne

Bénévoles : Samuel Comptois et Louis-Joseph Saucier

Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La commission Agriculture se préoccupe des suites qu'entend donner le gouvernement québécois au rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), ou commission Pronovost. En ce sens, en mai 2013, Nature Québec s'est dit déçu du contenu de la nouvelle Politique de souveraineté et de sécurité alimentaire du gouvernement du Québec. Pour l'organisme, cette Politique favorisera l'émergence d'une agriculture à deux vitesses où se perpétueront des pratiques dommageables pour l'environnement naturel tout en tentant d'implanter, à la marge, un axe de développement durable pour définir l'agriculture de demain. Pour Nature Québec, il aurait fallu placer l'écoconditionnalité au cœur de la nouvelle Politique, et non en périphérie. Rappelons que l'écoconditionnalité lie le soutien économique de l'État à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales dans les fermes.

Nature Québec a réagi fortement au retrait, en raison de leur contenu, d'une série de publicités des clubs-conseils en agroenvironnement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces publicités présentaient des producteurs agricoles ayant réalisé des économies sur différents intrants, comme les engrais et les pesticides, à la suite de l'adoption de pratiques agroenvironnementales. Selon un article paru dans le journal *Le Soleil*, le MAPAQ aurait subi des pressions de l'industrie des engrais et fertilisants afin de faire retirer ces publicités. Nature Québec a demandé au MAPAQ de corriger la situation et de faire lever immédiatement cette censure, totalement injustifiée sur la base des faits. Pour Nature Québec, l'adoption de bonnes pratiques environnementales à la ferme peut permettre des économies aux producteurs agricoles. Pourquoi ne pas répandre la bonne nouvelle ?

Un grand nombre d'organismes, dont Nature Québec, ont dénoncé le projet de la gare de Mirabel, qui devait se réaliser sur des terres agricoles de grande qualité. Pour ces organismes, cela aurait constitué un véritable gaspillage de terres agricoles. Rappelons que Mirabel et l'Agence métropolitaine de transport ont tenté, à deux reprises,

La campagne de Pierreville, aux abords de la route 132, vers l'est



© CCDMD, Le Québec en images, Joanne Boisévert

d'obtenir l'approbation d'implanter une gare de train de banlieue sur des terres agricoles. Chaque fois, la Commission de protection du territoire agricole du Québec a rejeté cette demande. Or, les promoteurs se réfugiaient derrière l'article 105 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* leur permettant d'aller de l'avant avec le projet en vertu d'un droit acquis. Depuis, le gouvernement du Québec a tranché pour que cette gare soit construite en zone urbaine.

Agriculture et climat : vers des fermes zéro carbone

En janvier 2012, Nature Québec finalisait la deuxième phase du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone*. Grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec, cette phase, intitulée *Je m'implique à la tonne!*, permettait à Nature Québec d'offrir son expertise concernant l'agriculture et les changements climatiques aux institutions d'enseignement agricole. Le projet a permis de sensibiliser près de 350 étudiants et d'en accompagner 91 dans la démarche de suivi d'une ferme vers la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Nature Québec espère ainsi atteindre des réductions de 2206 tonnes de CO₂e sur 2 ans et de 4164 tonnes de CO₂e pour 2017.

En marge de ce projet, Nature Québec a publié une *série de cinq outils* concernant les pratiques agricoles ayant un impact bénéfique sur le climat. Ces outils se concentraient sur les ruminants, les volailles, le secteur maraîcher, les grandes cultures et l'agriculture biologique. Ils ont été réalisés dans le cadre du projet *Favoriser l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques pouvant réduire le bilan de GES de cinq secteurs agricoles au Québec*, financé par le Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture (PLEGSA).

Vigilance OGM

Nature Québec est l'un des membres fondateurs de [Vigilance OGM](#), un organisme à but non lucratif formé de groupes et d'individus préoccupés par les organismes génétiquement modifiés (OGM) mis quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production de ces organismes sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM a pour but de créer un réseau solide et de travailler de concert à certaines campagnes de sensibilisation sur les OGM.

Au cours de l'année, Vigilance OGM a dénoncé vigoureusement l'autorisation des premières cultures génétiquement modifiées (GM) résistantes au 2,4-D au Canada. En effet, Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont approuvé des cultivars de maïs et de soya GM résistants au 2,4-D mis au point par Dow AgroSciences. Vigilance OGM craint que cette autorisation vienne accroître la présence de pesticides dans l'environnement et dans le système alimentaire.

Vigilance OGM a participé à l'organisation de la *Marche contre Monsanto* le 25 mai dernier à Montréal, Québec et Sherbrooke. S'intégrant parmi 380 événements citoyens à l'échelle mondiale, cette marche citoyenne avait pour but de demander au gouvernement qu'il rende obligatoire l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, qu'il resserre les mesures d'approbation et de contrôle des OGM et qu'il promeuve et finance une agriculture plus écologique.

Pesticides

Dans le cadre de la semaine des pollinisateurs qui avait lieu en juin, Nature Québec, la Fédération des apiculteurs du Québec et les AmiEs de la Terre de Québec ont pressé le gouvernement du Québec d'interdire à court terme les néonicotinoïdes dans les grandes cultures. Dans l'esprit de la nouvelle *Politique de souveraineté*

et de *sécurité alimentaire*, il est nécessaire que le Québec bannisse ces pesticides et se dote d'un plan d'action afin d'assurer la survie des colonies d'abeilles présentes sur son territoire. Rappelons que l'abeille est le plus important des insectes pollinisateurs et rend de multiples services écologiques. Or, depuis quelques années, nous assistons à un déclin fulgurant des pollinisateurs. Certains coupables ont déjà été identifiés, notamment une famille d'insecticides appelée néonicotinoïde.

Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ)

Nature Québec est membre actif du [Réseau d'agriculture urbaine de Québec](#) (RAUQ), un regroupement de personnes et d'organismes intéressés par l'agriculture urbaine et son développement à Québec. Concept en émergence dans plusieurs grandes villes du monde, l'agriculture urbaine procure de nombreux bienfaits qui touchent à la fois l'écologie, l'économie, la santé et la société. À elle seule, elle représente une autre vision de la consommation et la possibilité pour les citoyens d'atteindre une certaine autosuffisance alimentaire.

Le RAUQ organise la Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec. Cette année, la Fête a connu un franc succès, réunissant plus de 3 000 visiteurs venus s'approvisionner et s'informer auprès de onze semenciers et d'une vingtaine d'exposants. Les visiteurs ont pu également assister à une dizaine de conférences, allant du démarrage des semis à la production de semences, en passant par la culture de fines herbes et d'arbres fruitiers.

Présence

En 2012-2013, la commission Agriculture a diffusé 6 communiqués de presse, réalisé 12 entrevues et tenu 1 conférence de presse, de même qu'organisé le visionnement du film *La Reine malade* à Québec.

Champ de maïs sous un ciel d'orage (Lanaudière)



© CCMDM, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet

Commission Aires protégées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature, ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* ». Concrètement, les aires protégées constituent l'un des principaux moyens permettant de maintenir la diversité des espèces, des écosystèmes et du bagage génétique naturel d'un territoire. En plus d'assurer des services sur les plans environnemental et écologique, les aires protégées offrent aussi des bénéfices du point de vue scientifique, éducatif, social, culturel, spirituel et économique.

La commission Aires protégées travaille à la mise en place d'un véritable réseau d'aires protégées permanentes et représentatives de la biodiversité québécoise, et à la saine gestion de ce réseau. De plus, elle est impliquée dans plusieurs initiatives, coalitions et groupes de travail qui visent à accélérer la mise en place du réseau, tout en proposant des solutions pour réaliser cet objectif.

Responsables : Mélanie Desrochers et Jean Hubert
Chargée de projet : Sophie Gallais
Agente de projet : Camille B. Lefrançois
Contractuel : François Messier
Bénévoles : Ludivine Clouzot et Manon Turmel

Réseau d'aires protégées au Québec

Nature Québec suit de près l'évolution du réseau d'aires protégées au Québec. Rappelons qu'en mai 2011, le gouvernement dévoilait les nouvelles orientations stratégiques du Québec en matière d'aires protégées. Il s'engageait ainsi à atteindre 12 % d'aires protégées sur l'ensemble du territoire québécois d'ici 2015, alors qu'actuellement ce réseau représente 9,1 % du territoire québécois. Nature Québec considère que ces orientations sont un premier pas vers l'atteinte de la cible internationale de Nagoya, visant la protection de 17 % de la superficie terrestre d'ici 2020.

Aires protégées de la région du Bas-Saint-Laurent

Nature Québec a présenté un mémoire à la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent concernant la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées. Intitulé *Des aires protégées essentielles pour le Bas-Saint-Laurent*, le mémoire démontre que l'ajout de ces territoires d'intérêt au réseau d'aires protégées du Bas-Saint-Laurent ferait évoluer le pourcentage d'aires protégées de 4,5 % à 7,4 % de la superficie terrestre de la région. Pour Nature Québec, étant donné le retard qu'accuse la région, ce gain est un premier pas essentiel, à concrétiser rapidement, afin de mieux protéger la biodiversité régionale. À la suite des consultations publiques menées sur ces propositions de territoires d'intérêt, la CRÉ du Bas-Saint-Laurent s'est prononcée en faveur de la création de ces aires protégées et a transmis ses recommandations au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Reste à espérer que le MDDEFP et le gouvernement agissent rapidement pour la protection de ces territoires d'importance.

Entre ciel et terre (parc d'Aiguebelle, Abitibi-Témiscamingue)



© CCMD, Le Québec en images, Martin Guérin

Aires protégées de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Nature Québec a participé aux audiences publiques visant l'attribution d'un statut permanent d'aires protégées de huit territoires dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et publié un mémoire à ce sujet, *Nécessité d'un réel équilibre entre protection et exploitation*. Même si le pourcentage d'aires protégées de la région de l'Abitibi-Témiscamingue a grandement évolué depuis 2002, des efforts devront être consentis pour (1) créer des aires protégées dans les ensembles physiographiques qui en possèdent peu ou pas, (2) accroître la proportion de vieilles forêts, de forêts matures et de forêts peu fragmentées dans le réseau régional des aires protégées, (3) capter autant que possible davantage d'habitats d'espèces menacées ou vulnérables et (4) modifier ou agrandir, selon le cas, les limites des aires protégées existantes afin d'accroître leur efficacité à protéger les écosystèmes et la biodiversité visés. La région de l'Abitibi-Témiscamingue est riche en ressources naturelles. Ainsi, le défi que constituera l'agrandissement du réseau d'aires protégées sera de taille. Les contraintes minières, forestières et énergétiques sont très présentes et, dans ce contexte, des mécanismes devront être mis en place afin de favoriser la création d'aires protégées.

Réserve aquatique de Manicouagan

Nature Québec s'est réjoui de l'annonce de l'octroi du statut de réserve aquatique projetée à la péninsule de Manicouagan. Pour l'organisme, il s'agit d'un pas important pour la protection de la biodiversité marine. De plus, ce statut vient couronner le travail acharné des communautés locales qui, depuis 15 ans, travaillent pour la protection de ces milieux d'une grande valeur écologique. La réserve aquatique permettra de préserver une grande diversité

d'habitats, dont les estuaires des trois rivières Manicouagan, aux Outardes et Betsiamites, des marais salés, des battures, des herbiers de zostère, des îles et des fonds marins. Rappelons que le Québec s'est engagé à protéger 10 % de son territoire marin d'ici 2015. Or, à l'heure actuelle, l'estuaire et le golfe Saint-Laurent comptabilisent environ 3 % d'aires marines protégées. Le gouvernement a encore beaucoup à faire pour satisfaire son engagement.

Parcs québécois

Parc national de Saint-Bruno-de-Montarville, forêt des Hirondelles

Le Regroupement pour la sauvegarde de la forêt des Hirondelles et Nature Québec ont uni leurs efforts pour demander la protection de la forêt des Hirondelles. Cette forêt de six hectares, située à Saint-Bruno-de-Montarville et adossée au parc national du Mont-Saint-Bruno, contient plusieurs espèces désignées vulnérables, dont une en particulier désignée menacée au Québec et en voie de disparition au Canada. Or, un projet de développement immobilier, le projet de la Futaie, du promoteur Propriétés Sommet Prestige inc., détruira l'habitat d'espèces floristiques qui devraient pourtant être protégées par la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*. En août 2012, les deux organismes ont déposé une injonction afin de faire cesser les travaux préparatoires au projet et empêcher toute nouvelle intervention qui aurait pour effet de détruire des plants d'une espèce rare qui bénéficie d'une protection légale absolue. Malgré le fait que l'injonction ait été rejetée, les organismes se réjouissent du fait que le jugement confirme la présence sur le site d'espèces floristiques vulnérables et d'une espèce menacée.

Parc national de la Gaspésie

La protection du caribou de la Gaspésie, dernière population relique au sud du Saint-Laurent, constitue un dossier important suivi par Nature Québec. En participant aux consultations publiques sur la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent, Nature Québec est intervenu en faveur de la protection d'un territoire adjacent au parc national de la Gaspésie (territoire d'intérêt de la rivière Cap-Chat), dans la réserve faunique de Matane. La désignation de ce territoire en tant que réserve de biodiversité projetée est attendue par Nature Québec et constituerait un geste important pour contribuer au rétablissement du caribou de la Gaspésie. Rappelons que l'inventaire aérien réalisé au cours de l'automne 2012 par le ministère des Ressources naturelles (MRN) présente des résultats encourageants, soit un pourcentage de faons de 18,7 %, sachant que le seuil établi pour le maintien de la population est de 17 %.

Parc national de Tursujuq

Nature Québec a salué l'annonce de la création du parc national de Tursujuq, faite par le MDDEFP. D'une superficie de plus de 26 000 km², le Parc national de Tursujuq permettra de protéger le lac Guillaume-Delisle, lequel accueille des phoques et des bélugas en migration, ainsi qu'une population unique de phoques d'eau douce. Il inclura la région des lacs des Loups Marins, une partie importante du bassin versant de la Nastapoka et des sites culturels majeurs pour les communautés criées et inuits. Il s'agit du plus grand parc national québécois, mais aussi du plus grand de l'est de l'Amérique du Nord continentale.

Parc national du Fjord-du-Saguenay

Nature Québec a participé aux audiences publiques visant l'agrandissement des limites du parc national du Fjord-du-Saguenay et publié un mémoire à ce sujet, *Un agrandissement qui bonifie les limites du parc actuel*. Nature Québec a félicité le MDDEFP pour les propositions d'agrandissements soumises à la consultation.

Par contre, concernant les retraits, Nature Québec a demandé que le secteur de Cap-Trinité demeure à l'intérieur des limites du parc national. Ainsi, le parc serait agrandi de 11,34 km². Créé en 1983, le parc permet de protéger un élément représentatif de la région naturelle du fjord du Saguenay et de mettre en valeur des paysages somptueux.

Parc de la Gatineau

Nature Québec s'est réjoui du dépôt par Mme Nycole Turmel, députée de Hull-Aylmer du NPD, d'un projet de loi modifiant la *Loi sur la Capitale nationale*. Ce projet vise à inclure les limites actuelles du parc de la Gatineau à l'intérieur de la loi. Alors que les parcs nationaux canadiens jouissent d'une protection dans le cadre de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, le parc de la Gatineau, géré par la Commission de la capitale nationale, est quant à lui laissé pour compte. Plus de 5 000 personnes ont déjà appuyé cette initiative. La première lecture de ce projet de loi à la Chambre des communes devrait avoir lieu au début de l'année 2014.

Exploration du potentiel d'aire protégée de catégorie IV, V ou VI dans la région de Stoneham-et-Tewkesbury et de Saint-Gabriel-de-Valcartier

Nature Québec, le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO), et la Société d'histoire forestière de Québec (SHFQ) ont réalisé la première phase d'un projet d'exploration du potentiel d'une aire protégée de catégorie moins stricte (IV, V et VI) sur le territoire de deux municipalités, les Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury et Saint-Gabriel-de-Valcartier. Cette première phase a permis de mettre en évidence l'existence d'éléments naturels d'intérêt pour la conservation (rivière à saumon, etc.), ainsi que d'éléments d'origine culturelle et anthropique (patrimoine bâti, paysage rural, etc.). Le projet va se poursuivre par un travail plus étroit avec les intervenants du territoire concerné pour évaluer les menaces qui pèsent sur les enjeux de conservation, et les outils pertinents à mettre en place pour y remédier.

Du Plan Nord au Nord pour tous

Aux élections de 2008, le gouvernement Charest annonçait son désir d'ouvrir le nord du Québec à l'exploitation des ressources naturelles. À la suite de la mobilisation de plusieurs groupes environnementaux dont Nature Québec, le gouvernement a pris certains engagements, dont ceux d'atteindre au moins 20 % d'aires protégées d'ici 2020 sur le territoire du Plan Nord, de mettre au moins 50 % de ce territoire

Montagnes de Valcartier



© CCMD, Le Québec en images, Mélissa Chapdelaine Poirier

à l'abri des activités industrielles d'ici 2035, de créer de nouveaux logements pour les communautés inuits et de maintenir l'entente sur la gouvernance du territoire cri.

À la suite du changement de gouvernement à l'automne 2012, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, mentionnait que le Plan Nord tel que proposé par l'ancien gouvernement était enterré. La première ministre a ainsi dévoilé en mai 2013 le nouveau programme de développement du Nord, *Le Nord pour tous*. Lors de cette annonce, le gouvernement du Québec précisait vouloir limiter à 12 % la création d'aires protégées d'ici 2020 (par rapport à l'engagement de 20% du gouvernement précédent). Quant à la volonté de protéger à terme (ce terme étant non défini) la moitié du territoire, elle est maintenue, mais du bout des lèvres. Nature Québec a décrié ce recul important pour la conservation au Québec. Depuis, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a mentionné qu'il ferait plus. Nous attendons donc les nouvelles orientations de conservation en milieu nordique et demandons à ce que celles-ci respectent les engagements internationaux pris à Nagoya en 2010 (17 % d'aires protégées d'ici 2020).

Rappelons que le Nord-du-Québec possède une biodiversité unique, des réserves d'eau douce d'importance mondiale, un cinquième de la forêt boréale du Canada, et une grande partie des écosystèmes encore intacts de la planète. Cette richesse inestimable vient avec une responsabilité énorme : celle de préserver ce patrimoine naturel pour les générations actuelles et futures.

Caribou forestier

Le caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*) est une espèce parapluie de la forêt boréale canadienne. Le rétablissement de cette espèce emblématique constitue donc un enjeu important dans un contexte de crise de la biodiversité. Le caribou forestier est d'ailleurs aussi une espèce à statut vulnérable. Or, malgré le désir du gouvernement d'en assurer la survie, peu de mesures de conservation ont été mises en place. Membre de l'équipe de rétablissement du caribou forestier, Nature Québec s'est investi dans l'élaboration du plan de rétablissement intégrant les nouvelles connaissances scientifiques sur le caribou forestier. Le plan de rétablissement 2013-2023 ainsi que les nouvelles lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier ont finalement été rendus publics en juillet 2013. La mise en œuvre de ce plan de rétablissement constituera un enjeu de taille au cours de la prochaine année.

Nature Québec poursuit ses actions afin de sensibiliser la population et les décideurs à la protection de l'espèce. Nature Québec a donc rappelé à l'industrie forestière que l'accès aux marchés internationaux pour ses produits va dépendre de sa réponse face au défi que pose la conservation du caribou forestier. En effet, la certification forestière Forest Stewardship Council (FSC) est un standard international reconnu en matière de gestion durable des forêts. Les produits issus des forêts certifiées sont de plus en plus exigés par les marchés internationaux. Or, pour obtenir cette certification, plusieurs principes doivent être pris en compte, dont celui du respect de l'environnement, dans le cadre duquel la protection des espèces en péril et la contribution à la création d'aires protégées apparaissent incontournables. Pour assurer sa place sur la scène internationale, l'industrie forestière devra contribuer au rétablissement du caribou forestier.

Nature Québec a également appuyé la nation cri dans son désir de conserver la rivière Broadback et son bassin versant. Pour Nature Québec, la conservation à l'échelle du bassin versant est pertinente puisqu'elle englobe l'ensemble du territoire qui alimente la rivière Broadback. Ainsi, la protection de ce vaste territoire permettrait à la nation cri de protéger le caribou forestier, avec la mise en place d'une grande aire protégée de plus de 10 000 km², une partie des dernières forêts vierges en forêt boréale commerciale, une rivière sauvage encore intacte, sans oublier un patrimoine culturel unique pour les Cris et l'ensemble des Québécois. Malheureusement, l'émission ininterrompue de titres miniers risque de faire dérailler ce projet.

Carcajou

Le carcajou (*Gulo gulo*), habitant la forêt boréale et la toundra, est désigné menacé selon la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du gouvernement du Québec et en voie de disparition selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement du Canada. Compte tenu de sa précarité, un plan national de rétablissement a été rédigé en 2005, avec pour objectif le rétablissement d'une population viable de carcajous au Québec et au Labrador. La mise à jour du programme fédéral de rétablissement est en préparation et servira de base aux efforts de rétablissement actuels et futurs.

Au Québec, il s'avère nécessaire de confirmer la présence du carcajou et d'en identifier les habitats potentiels afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures de rétablissement de l'espèce et de protéger ses habitats. En ce sens, Nature Québec réalise le projet *Carcajou ?*, lequel vise à éclaircir la situation de cet animal au Québec et à sensibiliser le public et les communautés nordiques autochtones et non autochtones à la précarité de l'espèce. En s'appuyant sur une revue de littérature qui a fait ressortir les faits saillants de son écologie et des rapports d'observation crédibles, Nature Québec a réalisé une analyse géomatique, *Habitat potentiel du carcajou (Gulo gulo) au Québec*. Cette étude identifie, à l'échelle du Québec, les territoires présentant le plus fort intérêt pour l'espèce. Ces actions et la stratégie de communication qui les soutient devraient permettre de favoriser la mise en place de mesures de protection des habitats potentiels du carcajou et l'acceptabilité sociale entourant l'enjeu du rétablissement de cette espèce.

Présence

En 2012-2013, la commission Aires protégées a donné 11 entrevues et 1 conférence, ainsi que participé à de nombreux colloques et conférences.

Carcajou



© Larry Master

Commission Biodiversité

La biodiversité est présente dans toutes les sphères de la vie, des gènes à la biosphère, en passant par les espèces et les écosystèmes. La commission Biodiversité travaille à la protection et au maintien des écosystèmes, des espèces et de leurs habitats. Elle analyse les projets de développement selon les contraintes et les potentialités que présente l'environnement dans lequel ils s'insèrent, et promeut la conservation de la biodiversité dans les dossiers menés par les autres commissions de Nature Québec.

Personne ressource : Charles-Antoine Drolet
Chargés de projet : Marilyn Labrecque, Héroïse Fernandez,
Cyril Frazao, Anne-Marie Turgeon
Agente de projet : Nathalie Leblanc
Stagiaire : Cyril Frazao

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Nature Québec a réalisé la 9^e édition des Ateliers sur la conservation des milieux naturels, les 12 et 13 octobre 2012 à l'île Saint-Bernard. Plus de 205 personnes provenant de 72 organisations ont participé à cet événement. Conçus pour répondre aux besoins de formation des organismes communautaires, les Ateliers visent à les soutenir dans leurs initiatives de protection et de mise en valeur de sites naturels sensibles et riches en biodiversité. Organisés en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec (FFQ), la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE), le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Environnement Canada et le Réseau de milieux naturels protégés (RMN), les *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* se veulent un appui aux groupes de conservation dans leur recherche d'autonomie financière et d'efficacité administrative. Cette année, un atelier de travail distinct s'est tenu en parallèle aux ateliers pour tous. Outre certains organismes de conservation très ciblés, cet atelier de travail réunissait des représentants des milieux municipaux et provinciaux afin de discuter de la ceinture verte de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Le programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) est une initiative de conservation mondiale coordonnée par BirdLife International. Les partenaires canadiens du programme sont Études d'Oiseaux Canada et Nature Canada. Ce programme vise à identifier, surveiller et conserver des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable du programme et qui soutient la réalisation d'actions de sensibilisation et de conservation dans les ZICO.

Communication, sensibilisation et éducation

Nature Québec a développé des outils visant à informer la population concernant le programme ZICO et à soutenir les organismes locaux dans leurs initiatives d'éducation et de sensibilisation. Ces outils sont disponibles en ligne sur le site Internet de Nature Québec. Nature Québec a poursuivi la diffusion du bulletin électronique ZICO et

Buse à queue rousse (*Buteo jamaicensis*) au décollage (parc d'Oka)



© CCMD, Le Québec en images, Richard Dumoulin

a participé à plusieurs événements à titre de conférencier, dont la Grande virée des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*, le Symposium Victo et ses oies et le Forum Saint-Laurent.

Conservation et mise en valeur des ZICO

En collaboration avec les acteurs du milieu, Nature Québec a réalisé un projet de mise en valeur de trois ZICO, soit la ZICO du Marais-de-Saint-Fulgence sur la rive nord de la rivière Saguenay, la ZICO de la Batture-aux-Alouettes-et-Embouchure-du-Fjord, à Baie-Sainte-Catherine, et la ZICO de la Baie-des-Rochers à Saint-Siméon, sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent. Ce projet a été rendu possible par le soutien financier de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et de la Fondation de la faune du Québec. La participation financière d'IOC Rio Tinto a également permis d'entamer la première phase du projet de conservation et de mise en valeur de la ZICO de Sept-Îles, soit le développement des outils d'information et de promotion.

Protection des oiseaux et de leurs habitats sur la côte de la baie James et le la baie d'Hudson

Nature Québec a réalisé un rapport portant sur la conservation des ZICO de la Baie-James et de la Baie-d'Hudson dans le cadre du projet *Un Nord pour tous* et a fait part de ses préoccupations auprès des instances gouvernementales. De plus, en collaboration avec Nature Canada et l'Administration régionale crie, Nature Québec a effectué une visite de reconnaissance en vue d'impliquer la communauté crie de Waskaganish au suivi des populations d'oiseaux et à la protection des habitats fauniques de la région. Un dossier de mise en candidature de la baie de Rupert a également été déposé afin que le site soit reconnu par le programme ZICO.

Réseau de gardiens des ZICO

Le projet *Gardiens des ZICO au Québec* est une initiative pancanadienne qui vise à assurer un suivi régulier de l'état des ZICO par l'entremise d'un réseau dynamique de bénévoles, les gardiens des ZICO. Ce suivi permet à Nature Québec d'être informé des projets ou des perturbations qui pourraient mettre en péril l'équilibre de ces habitats essentiels, et de mettre à jour les fiches descriptives des ZICO. Cette année, Nature Québec a poursuivi ses efforts dans le projet afin de maintenir le réseau actif. Plus de 40 ZICO au Québec bénéficient actuellement d'un gardien.

Nature et fraîcheur pour des villes en santé

Au cours de l'hiver 2012, Nature Québec a terminé la réalisation du projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*. La présence des îlots de chaleur en milieu urbain est un phénomène de plus en plus préoccupant. Ces îlots ont un impact sur l'environnement, notamment sur la qualité de l'air, ainsi que sur la santé humaine, affectant particulièrement les enfants, les personnes âgées et les personnes les plus à risque sur le plan cardiorespiratoire. Bien que les espaces verts et les boisés urbains jouent un rôle d'îlots de fraîcheur et atténuent les effets des îlots de chaleur, on observe actuellement une perte importante de ces espaces, essentiellement en raison de l'étalement urbain et du développement de grands centres urbains. Il devient donc urgent de mettre en place des moyens visant la conservation de ces milieux naturels urbains, ce afin de contrer le phénomène des îlots de chaleur.

Financé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé* a permis d'accompagner cinq municipalités québécoises dans la lutte contre les îlots de chaleur afin qu'elles adaptent l'aménagement de leurs territoires respectifs de manière à créer des îlots de fraîcheur (espaces verts et boisés) en milieu urbain et à les conserver. Cinq plans d'action ont été coréalisés en collaboration avec Nature-Action Québec et les villes de Boucherville, Drummondville, Québec, Terrebonne et Trois-Rivières.

Les *fiches d'information et guides* produits dans le cadre de ce projet sont en ligne et à la disposition des intervenants municipaux, décideurs et aménagistes. Aussi, grâce au soutien du Fonds Vert du Plan d'action sur les changements climatiques et à la demande de Santé Canada, les quatre fiches d'informations du projet ont été traduites en anglais. Elles sont également accessibles sur le site Internet de Nature Québec.

Ceinture verte

Le Mouvement Ceinture Verte œuvre à la création d'une ceinture verte dans la région écologique du Grand Montréal, c'est-à-dire au développement d'un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et mis en valeur afin d'en assurer la fonctionnalité écologique, la pérennité et l'accessibilité à la population.

Créé par Nature Québec, la Fondation David Suzuki, Héritage Laurentien, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Laval, la Coalition Verte, les Partenaires du parc écologique de l'archipel de Montréal et la Fondation Cowboys fringants, le mouvement souhaite que les milieux naturels de la grande région de Montréal soient intégrés aux politiques et règlements d'aménagement du territoire et que le développement résidentiel, commercial et industriel se réalise de manière durable en respectant la capacité de soutien des écosystèmes.

Le Mouvement Ceinture Verte a fortement réagi au budget du gouvernement du Québec qui ne contenait aucun nouvel engagement financier afin de soutenir la création de la ceinture verte de Montréal. De plus, selon le mouvement, en ne renouvelant pas le financement de programmes tel celui des Partenaires pour la nature, le gouvernement se dérobe à ses responsabilités financières vis-à-vis la conservation et la réhabilitation des milieux humides naturels indispensables à création et la réussite de la ceinture verte.

Toile verte

S'inspirant d'une idée du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), Nature Québec, le Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale-Nationale, les AmiEs de la Terre de Québec, Québec'ARBRE, Vivre en Ville, l'Association forestière des deux rives et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord ont créé le mouvement Toile verte. S'inspirant du Mouvement Ceinture Verte, la Toile verte vise à mettre en place un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles du Grand Québec-Lévis protégés et mis en valeur, afin d'en assurer les fonctionnalités écologiques, la connectivité, ainsi que la pérennité.

Milieux humides

Les milieux humides sont essentiels à un bon nombre d'espèces fauniques et floristiques et sont également indispensables à l'humain en raison des services qu'ils rendent gratuitement aux collectivités. Or, ces milieux ont fait l'objet de pertes historiques énormes, particulièrement dans le sud du Québec, et sont toujours sous l'effet de la pression qu'exerce le développement du territoire. Ces pertes ont des conséquences réelles et palpables qui représentent un coût économique indéniable pour la société. De surcroît, le contexte des changements climatiques confère à ces milieux un rôle prédominant dans l'atténuation des impacts de ces changements.

Devant ces constats, de nombreux organismes de conservation de milieux naturels, dont Nature Québec, Canards illimités Canada, le Centre québécois du droit de l'environnement, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec et le Réseau de milieux naturels protégés, œuvrent afin de limiter les pertes supplémentaires de milieux humides. Le regroupement a rencontré le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour lui faire part de son intention de travailler conjointement avec le Ministère au développement d'un nouveau projet de loi sur les milieux humides, d'ici avril 2015. Le regroupement doit remettre au ministre un document sur ce que devrait contenir cette future *Loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques*.

En mai dernier, Nature Québec a écrit au ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, afin qu'il fasse adopter un décret d'urgence en vertu de l'article 80 de la *Loi sur les espèces en péril*, et ce pour la protection de l'habitat de survie de la rainette faux-grillon dans le bois de la Commune, à La Prairie en Montérégie. Ce bois est menacé par un développement résidentiel dont les travaux préparatoires ont déjà commencé. Nature Québec attend toujours un suivi du ministre Kent. S'appuyant sur le fait que la ville de La Prairie n'a pas respecté ses engagements et a détruit des secteurs prévus aux fins de conservation à même son certificat, Nature Québec est également intervenu auprès du MDDEFP afin qu'il retire le certificat d'autorisation de développement résidentiel. Un dossier à suivre.

Présence

En 2012-2013, la commission Biodiversité a donné 3 entrevues, participé à 1 conférence de presse, ainsi qu'à plusieurs conférences et colloques.

Le Québec possède environ 3 % des réserves mondiales d'eau douce, soutenant ainsi le mythe de l'abondance de l'eau au pays. Toutefois, nous rejetons dans cette eau douce encore beaucoup de nos eaux usées, déchets, substances chimiques et toxiques. Nous dévions le cours de nos plus belles rivières, empiétons sur nos lacs, détruisons des frayères, asséchons nos milieux humides, déboisons et dénaturons les rives. Ces actions ne sont pas sans conséquences : contamination de l'eau, présence d'algues envahissantes, propagation de cyanobactéries dans les lacs, disparition des milieux humides, etc. La commission Eau s'intéresse donc aux activités et aux projets susceptibles d'avoir un impact sur la quantité et la qualité de l'eau, les habitats aquatiques et les écosystèmes riverains.

Responsable : Marc Hudon

Suivi de la Politique nationale de l'eau

Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la Politique nationale de l'eau (PNE) et des règlements qui en découlent. Lancée en 2002, la Politique vise à reconnaître l'eau comme patrimoine collectif des Québécois, assurer la protection de la santé publique et des écosystèmes aquatiques, ainsi que gérer l'eau de façon intégrée dans une perspective de développement durable. Le volet de la PNE concernant la mise en place de la gestion par bassin versant progresse bien au Québec, mais requiert davantage d'investissements financiers, lesquels tardent à se concrétiser. Quant au volet concernant la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent, il n'existe encore rien de concret, mis à part la tenue d'un forum annuel *Forum Saint-Laurent*, organisé par Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Ce forum regroupe des personnes et des groupes invités autour d'un thème donné. À l'issue du forum, des recommandations sont émises aux deux paliers gouvernementaux, qui décident des suites à leur accorder.

Dans le cadre des consultations sur le projet de Règlement sur les prélèvements des eaux et leur protection, la commission Eau a rédigé un mémoire, *Stratégie de conservation et de protection des sources destinées à l'alimentation en eau potable*. Si la commission est en accord avec le principe de réglementer le prélèvement des eaux et leur protection, et heureuse de constater que le gouvernement se préoccupe de la protection des sources d'eau potable, elle est grandement préoccupée par la teneur du texte proposé et ne recommande pas son adoption sans de profondes modifications et une consultation digne de ce nom. Entre autres, elle juge insuffisante la bande de protection terrestre de 300 mètres entre les installations gazières et pétrolières et les sources d'eau potable alimentant moins de 20 personnes. Selon la commission, le gouvernement a calqué son projet de règlement sur les besoins de l'industrie et n'a qu'accessoirement considéré la protection de l'eau, de l'environnement et des citoyens. Si le Québec veut vraiment protéger l'eau, il doit interdire les opérations de fracturation, que ce soit pour l'exploration ou l'exploitation du gaz et du pétrole, et ce tant et aussi longtemps que leur innocuité n'aura pas été démontrée.

Navire amarré aux quais de Montréal-Est



© CCMD, Le Québec en images, Denis Chabot

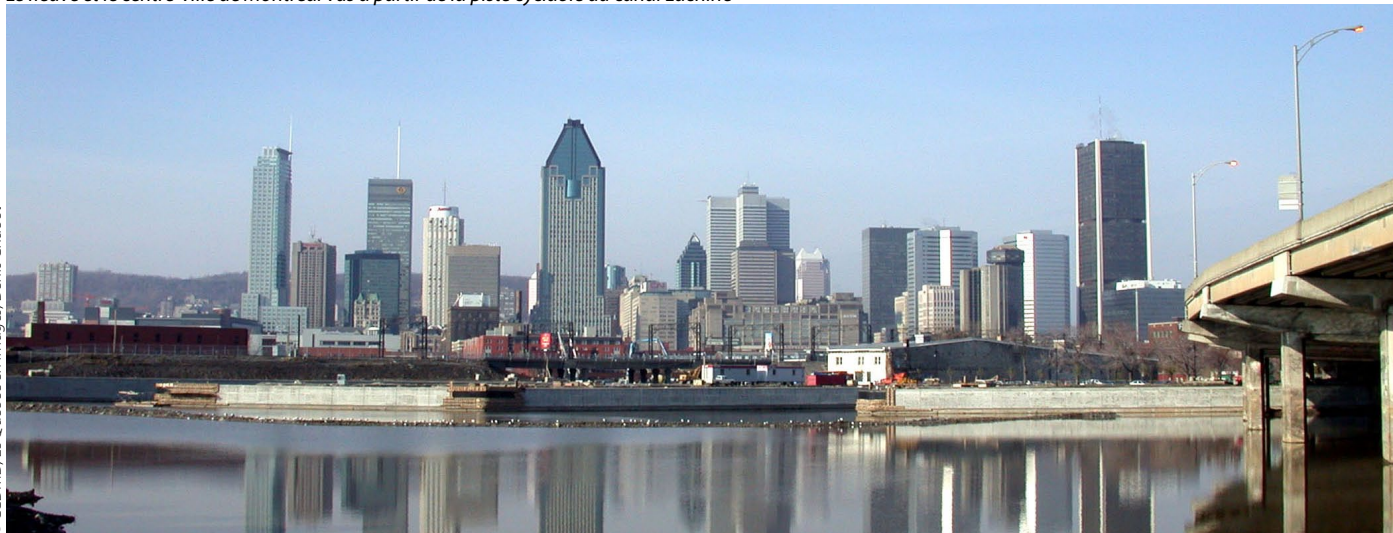
Plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Depuis plusieurs années, la Commission mixte internationale (CMI) s'affaire au suivi du développement d'un nouveau plan de régularisation et d'ordonnance d'approbation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. De 2000 à 2005, Nature Québec s'est impliqué formellement tout au long de l'étude à titre de membre du Groupe-conseil d'intérêt du public. Depuis, il suit de très près l'évolution des travaux. Ainsi, en 2007, la CMI présentait une proposition de Plan 2007, en remplacement du plan actuel de régularisation 1958DD. Dans son *mémoire de 2008*, Nature Québec s'était formellement opposé à cette proposition, notamment parce qu'elle avait été développée uniquement par les instances fédérales, sans aucune participation des provinces et états concernés. Depuis, la CMI a refait ses devoirs et travaillé de concert avec les juridictions (l'état de New York et les provinces de l'Ontario et du Québec). Une proposition appelée Plan BV7 a été développée. Cette proposition vise à rapprocher le plus possible les écoulements contrôlés de l'eau des écoulements naturels. Les intervenants espèrent ainsi pallier les nombreux torts écologiques (notamment en regard des milieux humides) qu'ont subis les écosystèmes du lac Ontario et, dans une moindre mesure, du fleuve Saint-Laurent dans le cadre des opérations du plan de régularisation actuel (plan 1958DD), ce depuis 1958. Le plan répondra aussi aux besoins modernes de l'industrie maritime, de la production d'énergie, des prises d'eau des municipalités et villes, de la navigation de plaisance et de l'environnement. Tout cela en tenant compte des impacts de ces activités sur les changements climatiques, au meilleur des connaissances scientifiques actuelles.

Au cours de l'été 2013, la CMI a tenu des consultations publiques sur le nouveau projet de régularisation du lac Ontario, le Plan 2014 (BV7+). La commission, qui a présenté son mémoire *La régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Adaptation au changement climatique, maintien des écosystèmes... à la recherche d'un nouvel équilibre*, accueille favorablement le nouveau plan. Elle juge qu'il s'agit d'un solide compromis et se réjouit que le nouveau plan tienne compte des apports d'eau de la rivière des Outaouais. Aussi, selon la commission, ce nouveau plan semble mieux préparer le terrain

Le fleuve et le centre-ville de Montréal vus à partir de la piste cyclable du canal Lachine

© CCMD, Le Québec en images, Denis Chabot



en vue de se prémunir contre les impacts à venir des changements climatiques sur le bassin. La gestion adaptative et le comité de suivi sont des mécanismes où Nature Québec espère bien s'impliquer.

Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs

L'Accord Canada / États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, signé pour la première fois en 1972 par Richard Nixon et Pierre-Elliott Trudeau, plaçait l'emphasis sur la réduction du phosphore et établissait le rôle dominant de la CMI. À son renouvellement en 1978, ce même accord était plus ambitieux encore, exprimant l'engagement des États-Unis et du Canada à rétablir et à maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs et visant l'élimination des substances toxiques persistantes. En 1987, l'entente fut amendée pour la dernière fois en considérant les zones sensibles (*hot spots*) et en établissant les plans de gestion panlacustre (*Lakewide Management Plans*). Les enjeux de cet accord historique sont importants pour le Québec parce que le fleuve Saint-Laurent constitue l'exutoire des Grands Lacs. Conséquemment, ce qui s'y décide en amont peut avoir un impact majeur sur la qualité, la quantité d'eau dans le fleuve, la santé et la sécurité humaine, la biodiversité et l'économie du Québec.

En 2012, après plusieurs années de travail, le Canada et les États-Unis ont renouvelé l'Accord, lequel s'intitule maintenant *Protocole sur la qualité de l'eau des Grands Lacs de 2012*. Le protocole couvre principalement la dégradation des habitats, les algues bleues, les produits chimiques, les rejets des navires, les changements climatiques. Bien que ce renouvellement représente en soi une réussite, le nouveau protocole affaiblit l'esprit de l'entente précédente en évitant de préciser des cibles précises à atteindre et les actions à prendre pour assurer la protection de l'eau des Grands Lacs. Les impacts des changements climatiques sont déjà très évidents sur les Grands Lacs, de même que la réapparition de zones mortes sur le lac Érié. Nature Québec croit en l'importance de ces enjeux prioritaires et suit les développements liés à ces enjeux.

Entente sur les ressources en eaux durables du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs

Nature Québec est membre du comité consultatif de l'Entente et s'oppose formellement à tout projet d'exportation massive ou de dérivation de l'eau en dehors du bassin versant des Grands Lacs. De plus, Nature Québec propose que les projets de dérivation intrabassin soient obligatoirement soumis à un processus de consultation publique. L'adoption de la Loi 27 par le gouvernement du Québec est un témoignage concret de l'engagement du gouvernement à travailler de concert avec les neuf autres juridictions impliquées. En 2013, l'Entente subira son premier test. Il faut se rappeler que cette entente impose des contraintes légales pour les huit états bordant les Grands Lacs, le Sénat et le Congrès américain ayant voté pour son application obligatoire. Au Québec et en Ontario, l'application ne sera pas obligatoire. Déjà la ville de Waukesha a déposé son projet de dérivation hors bassin à partir du lac Michigan. Le processus de révision par l'état du Wisconsin s'enclenche présentement et mérite donc une grande attention des juridictions voisines et de la population. Ce projet représente un précédent pour la nouvelle entente.

Présence

En 2012-2013, la commission Eau s'est réunie 3 fois, a donné 1 entrevue et produit 2 mémoires.

Commission Énergie et changements climatiques

Depuis quelques années, les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit le pétrole du golfe Saint-Laurent ou les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent, ont fait saliver de nombreuses entreprises. Rarement a-t-on vu une levée de boucliers aussi importante de la part de citoyens inquiets de l'exploration et de l'exploitation de ces ressources.

La commission Énergie et changements climatiques explore les options de substitution des combustibles fossiles afin de diminuer les impacts de ces derniers sur les milieux naturels et sur le climat. Par l'entremise de ses actions et travaux, elle souhaite aussi contribuer à la réduction de la dépendance du Québec envers les énergies fossiles.

Responsables : François Cantin et Thomas Welt
Chargée de projet : Amélie St-Laurent Samuel
Agent de projet : Jérôme Lévesque
Bénévole : Charles-Antoine Drolet

Biomasse forestière

Grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec, Nature Québec réalise les projets ***Biomasse forestière et climat : communautés en action*** et ***Combustion verte et climat : l'agriculture en renfort!*** Ces projets visent la substitution des systèmes de chauffage aux combustibles fossiles par des systèmes à la biomasse forestière ou agricole, dans le but de contribuer à la lutte aux changements climatiques. Les projets proposent l'accompagnement des institutions, commerces et entreprises désireuses d'engager un processus de conversion respectueux des principes de développement durable.

Les projets reposent tous deux sur une démarche de documentation et d'accompagnement. Dans un premier temps, les partenaires des projets sont consultés afin de cerner les enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement de la biomasse et les bonnes pratiques pour y faire face. Dans un second temps, les clientèles intéressées par les projets de conversion sont accompagnées. Dans le cadre de cet accompagnement, un portrait de l'évolution de l'utilisation de la biomasse au Québec est dressé et les avantages associés sont présentés. Plus encore, il y a identification des conditions que les intervenants doivent respecter afin que les projets soient acceptables, notamment du point de vue de la santé, de la biodiversité et de la qualité de l'air et des sols. Des solutions sont aussi proposées pour atténuer au maximum les impacts potentiels de la filière de la biomasse. Finalement, Nature Québec intervient dans les médias afin de dénoncer les mauvais projets et fait, en contrepartie, la promotion des projets gagnants en participant à des événements qui portent sur l'énergie et l'utilisation spécifique de cette ressource.

Des fiches de sensibilisation sont en cours de réalisation et seront disponibles sur le site Internet de Nature Québec.

Réservoir de pétrole près de l'escalier menant au belvédère de Cap-aux-Meules



© CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot

Énergie nucléaire

Nature Québec est membre actif et l'un des porte-parole de l'important mouvement ***Sortons le Québec du nucléaire***, lequel s'oppose à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2. Pour le regroupement, la décision d'Hydro-Québec de reconstruire la centrale nucléaire Gentilly-2 était insensée, compte tenu des impacts de ce type d'exploitation (rayonnement radioactif) sur les générations actuelles et futures, compte tenu aussi des surplus énergétiques actuels et de l'existence de filières d'énergie à faible impact, et compte tenu finalement de vastes possibilités en conservation de l'énergie, ainsi que du coût du projet de reconstruction. Estimé il y a 3 ans à 1,9 milliard de dollars, il serait maintenant évalué à un minimum de 4 milliards de dollars. De plus, à ce jour, aucun pays n'a trouvé de moyens sécuritaires et socialement acceptables de disposer des déchets radioactifs des centrales nucléaires.

Tout au long des années 2011 et 2012, le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* s'est investi à fond pour convaincre les décideurs de ne pas aller de l'avant avec le projet de reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2, multipliant les manifestations, conférences de presse, rencontres avec les décideurs et la population. À l'automne 2012, le travail acharné du mouvement a porté ses fruits. En effet, le gouvernement de madame Pauline Marois a annoncé la fermeture de la centrale nucléaire, laquelle a définitivement cessé de fonctionner le 28 décembre 2012.

Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* souhaite vivement que le gouvernement accélère le démantèlement du complexe nucléaire Gentilly (comprenant les centrales Gentilly-1 et Gentilly-2) afin de ne pas léguer aux générations futures les coûts et les responsabilités du démantèlement des vieilles centrales nucléaires dont ils n'auront même pas profité du temps où elles produisaient de l'électricité. Le mouvement a publié un mémoire, ***Un chantier pour notre génération*** ***Le Québec sort du nucléaire : il faut maintenant faire le ménage!***, qui propose au gouvernement une feuille de route permettant

de procéder au démantèlement en 20 ans. Dans son rapport, la Commission parlementaire chargée d'étudier l'après fermeture a retenu cette importante recommandation. À suivre...

Développement hydroélectrique

Nature Québec, qui s'intéresse de près la question du développement hydroélectrique, s'est réjoui de l'annonce, le 5 février dernier, de l'abandon du soutien aux minicentrales hydrauliques, mettant fin à six projets, dont ceux de la rivière Sainte-Anne et de la rivière Shannon. Dans un contexte de surplus énergétique, où l'énergie produite coûtait beaucoup plus cher aux Québécois que ce qu'elle rapportait, la poursuite de ce programme aurait été un non-sens. D'autant plus que ces minicentrales ont des impacts importants sur la biodiversité et les écosystèmes naturels. Nature Québec demande également au gouvernement de faire un effort supplémentaire et ne plus mettre en péril les cours d'eau, au gré des changements de gouvernement. Pour l'organisme, le Québec devrait privilégier la filière de la conservation et décider de ne pas aménager les dernières grandes rivières sauvages du Québec.

Développement gazier, pétrolier et minier

Nature Québec suit de près le développement de projets d'exploration et d'exploitation des ressources gazières, pétrolières et minières au Québec. Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent ou le pétrole du golfe du Saint-Laurent, font saliver de nombreuses entreprises. Compte tenu des risques environnementaux connus, de l'absence d'études d'impacts indépendantes et des conditions d'exploitation actuelles, Nature Québec a demandé au gouvernement de mandater une commission afin de tenir des audiences dites «génériques» concernant l'ensemble de la filière gazière et pétrolière, que ce soit dans le Saint-Laurent (pétrole) ou dans les basses terres (gaz de schiste). Cette demande est demeurée sans réponse à ce jour.

Alors que se réunissait l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) pour sa 4^e conférence annuelle, à Montréal le 22 octobre 2012, une dizaine de groupes écologistes, dont Nature Québec, ont accueilli le lobby pétrolier et gazier au moyen d'un tintamarre. Les organismes demandaient aux grands acteurs économiques et politiques d'arrêter l'expansion des énergies sales (pétrole et gaz) et, à la place, d'ouvrir la voie aux économies d'énergie et aux énergies vertes.

Nature Québec s'oppose aux projets d'oléoducs des compagnies Enbridge et TransCanada qui doivent amener en sol québécois le pétrole lourd des sables bitumineux de l'Alberta pour son raffinage ou son exportation. Selon Nature Québec, ces projets représentent un risque pour la protection des milieux naturels. De plus, ils augmenteraient de façon importante la pollution de l'air dans la métropole montréalaise et le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec.

Gaz de schiste

Nature Québec suit de près les développements dans le dossier des gaz de schiste. Selon l'organisme, devant le manque criant d'études environnementales indépendantes crédibles, face à un marché saturé qui ne garantit aucun avantage économique pour le Québec, devant le désarroi des populations touchées, le gouvernement doit décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec. Ce moratoire devrait s'appliquer jusqu'à ce qu'il y existe une démonstration claire que l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste par la technologie de fracturation hydraulique ne causent pas de risques inacceptables et d'impacts irréversibles sur les plans

environnemental, social et économique. Un projet de loi décrétant un moratoire de trois ans est actuellement à l'étude.

Exploration pétrolière dans le golfe

En novembre 2010, Nature Québec, Attention Fragiles, la Fondation David Suzuki et la SNAP Québec ont mis sur pied la Coalition Saint-Laurent. Celle-ci réunit organisations, associations et individus qui demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux d'adopter sans délai un moratoire sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent.

La Coalition Saint-Laurent a dénoncé les consultations publiques organisées par la firme de génie-conseil AMEC, portant sur la mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) de la partie terre-neuvienne du golfe, dans le contexte d'une éventuelle exploitation pétrolière. Selon la Coalition, ces consultations, qui se sont déroulées en octobre 2012, ne correspondaient en rien au standard d'une séance informative et consultative efficace et de qualité. En effet, les informations présentées au cours de ces séances se résumaient en six affiches d'information. Aucune période publique d'échange et de discussion n'avait été prévue. Rappelons que la mise à jour de l'ÉES doit aider l'Office de Terre-Neuve à déterminer s'il convient ou non d'accorder des droits d'exploration et d'exploitation en tout ou en partie. Il s'agit ici de l'avenir du golfe.

En septembre 2012, la ministre des Ressources naturelles a publié le rapport final de l'évaluation environnementale stratégique de la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent. Celle-ci fait ressortir clairement les graves lacunes dans les connaissances et la sensibilité des milieux, ainsi que le manque criant de ressources pour faire face à une éventuelle catastrophe environnementale.

Changements climatiques

La commission Énergie et changements climatiques suit de près l'implantation du *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques* du gouvernement du Québec. L'organisme croit fermement que le Québec pourrait en faire plus en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, étant donné sa situation privilégiée. Le Québec dispose d'un énorme potentiel en matière de conservation d'énergie, ce qui lui permettrait d'électrifier son système de transport, d'être plus indépendant par rapport au pétrole, et ce, sans compromettre la biodiversité de ses rivières.

Nature Québec a participé aux consultations publiques sur les enjeux énergétiques. Pour Nature Québec, la lutte aux changements climatiques et l'exploitation pétrolière ne peuvent coexister au Québec sous peine d'un échec monumental. La période de transition pétrolière envisagée est un leurre, compte tenu de l'urgence climatique planétaire, que viendrait accentuer l'exploitation d'un pétrole de schiste particulièrement sale (Anticosti, Gaspésie) ou risqué (golfe du Saint-Laurent). Dans son mémoire *Énergie au Québec : lutte aux changements climatiques et exploitation pétrolière ne peuvent coexister*, Nature Québec recommande également de réduire notre consommation de combustible fossile, ainsi que d'investir dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique.

Présence

En 2012-2013, la commission Énergie et changements climatiques a participé à 4 conférences de presse, donné 25 entrevues et participé à de nombreuses rencontres. De plus, Nature Québec a participé activement à l'organisation de la Marche pour la Terre qui s'est tenue à Montréal, le 21 avril 2013.

Nature Québec est membre fondateur de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* Cette coalition a pour mission de revoir la façon dont est encadré et développé le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. Elle milite pour que soient améliorés les lois et les règlements afin de minimiser les impacts de l'exploitation des ressources minières, non renouvelables, et de maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Les organismes suivants sont membres de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté, Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQUEU), Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs, Conseil central de la CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Ungava, Comité de vigilance de Malartic, Écojustice, Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleur, Fondation Rivières, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Groupe solidarité justice, Les AmiEs de la Terre du Québec, MiningWatch Canada, Manganie sans uranium, Mouvement vert Mauricie (MVM), Nature Québec, Professionnels de la santé pour la survie mondiale, Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles, Regroupement pour la surveillance du nucléaire, Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP), Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), Sept-Îles sans uranium, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec), Société pour vaincre la pollution (SVP).

Responsable : Christian Simard

Bénévole et chargé de projet : Ugo Lapointe

Loi sur les mines

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* est intervenue à de multiples reprises pour dénoncer l'actuelle *Loi sur les mines*. Elle a présenté un troisième mémoire en autant d'années, sur autant de projets de lois (les deux premiers ayant avorté). Elle se questionne notamment sur les redevances minières, les sites miniers contaminés et abandonnés, le contrôle et le suivi environnemental des projets miniers, ainsi que sur les droits miniers qui ont préséance sur d'autres types de droits et qui empêchent une gestion intégrée du territoire. La coalition a tenu également à rappeler au gouvernement que le statu quo concernant la *Loi sur les mines* est inacceptable et que la législation actuelle a notamment laissé un passif de plus de 1,2 milliard de dollars, réparti dans plus de 600 sites miniers abandonnés et dont la facture sera entièrement assumée par les contribuables.

Camp d'exploration minière (baie d'Ungava)



© CCDMD, Le Québec en images, Claude Gagneau

En ce qui concerne les redevances minières, le Parti québécois a annoncé, le 6 mai dernier, qu'il instaurerait un impôt minimal de 1% sur la valeur brute du minerai extrait et que la redevance sur les profits variera entre 16 et 22,9%, en fonction de la marge bénéficiaire. La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* s'est dite insatisfaite et très inquiète pour la suite des choses dans la modernisation du régime minier au Québec. Selon elle, les augmentations de redevances annoncées ne permettront pas d'éponger la dette environnementale de plus de 1,2 milliard de dollars, associée à la restauration des sites miniers abandonnés au Québec.

Par ailleurs, la coalition s'est réjouie de l'annonce faite le 7 février dernier par la ministre des Ressources naturelles, madame Martine Ouellet, concernant l'exigence d'une garantie financière de 100% pour assurer la restauration des sites miniers, et ce, dans les trois ans suivant le début des travaux d'une mine. Si l'on se fie aux propos de la Ministre, le règlement déposé exigera que les 24 mines actuellement actives révisent et élargissent leur plan d'aménagement et de restauration et mettent leurs garanties financières à un niveau de 100% au plus tard d'ici 2016. À suivre !

La coalition a fortement réagi à la proposition de l'industrie minière d'instaurer une Table de discussion au cours de l'automne 2012. Selon elle, il est clair que l'industrie cherche à faire durer le statu quo et à retarder tout changement dans l'actuelle *Loi sur les mines*. La coalition estime qu'après deux projets de loi avortés, deux commissions parlementaires et deux rapports du Vérificateur général en moins de trois ans, il est le temps d'agir et de poser des gestes concrets.

Le 19 mars dernier, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a vivement réagi face à l'important déversement de résidus miniers qui a eu lieu à la mine Québec-Lithium en Abitibi-Témiscamingue. En effet, les conséquences que peuvent avoir ces déversements sur l'eau et les habitats fauniques aquatiques environnants sont inquiétantes. D'autant plus quand on sait qu'au moins deux autres déversements ont eu lieu au cours des dernières années, un dans la région de Chapais en 2008 et l'autre près de Fermont en mai 2011. Une répétition qui démontre non seulement un manque de contrôle sur les sites miniers, mais aussi une insuffisance des pénalités en cas d'incidents.

L'un des porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, Ugo Lapointe, a déposé en Cour supérieure du Québec une requête de 400 000 \$ en dommages compensatoires et punitifs contre la compagnie Pétrolia pour avoir intenté une poursuite abusive de 350 000 \$ contre lui et le journal *Le Soleil*. La cause a été entendue et une entente hors cour conclue avec la compagnie. Rappelons que Pétrolia reprochait à Ugo Lapointe d'avoir tenu des propos diffamatoires à son endroit en employant la métaphore du « vol » de ressources non renouvelables et collectives dans un article paru le 3 décembre 2010 dans le journal *Le Soleil*.

Mine Arnaud

La coalition *Pour que le Québec meilleure mine* a présenté un mémoire lors des consultations publiques sur le projet de Mine Arnaud. Elle a demandé au BAPE de rejeter le projet pour des raisons d'environnement, de santé et de sécurité publique. La coalition est très insatisfaite des évaluations environnementales réalisées à ce jour par Mine Arnaud et déplore le manque d'études d'impacts du projet sur l'eau, l'air, la santé et l'environnement de Sept-Îles. Elle déplore aussi le fait qu'aucune étude sur les risques financiers n'ait été rendue publique.

Si elle voyait le jour, Mine Arnaud deviendrait la plus grande mine à ciel ouvert jamais exploitée en milieu habité au Québec, avec une fosse à ciel ouvert de 3,7 km de longueur, 800 m de largeur et 250 m de profondeur. Chaque jour, le projet générerait près de 500 millions de tonnes de résidus miniers et de stériles, rejeterait dans les eaux de surface ou souterraines plus de 30 000 tonnes de poussières dans l'air, ainsi que de 20 à 30 millions de litres d'eau contaminée.

Osisko

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a poursuivi ses interventions pour dénoncer le projet de mine d'or à ciel ouvert de Osisko, à Malartic, notamment l'intention du gouvernement d'assouplir les normes environnementales pour faciliter l'exploitation de la mine. Rappelons qu'Osisko propose d'extraire plus de

300 millions de mètres cube de roches du territoire de la municipalité de Malartic, au cours d'une période de 9 à 14 ans, et ce, pour une quantité totale d'or récupérable de moins de 10 mètres cubes. Chaque jour, ce sont plus de 120 000 tonnes de roches qui seront extraites à la dynamite et transportées par camions (près de 600 voyages). Plus de 25 millions de litres d'eau seront utilisés quotidiennement par l'usine de traitement et près de 11 tonnes de cyanure serviront à la dissolution de l'or. À lui seul, le projet d'Osisko produirait annuellement au moins 3 fois plus de résidus miniers que l'ensemble des 9 mines déjà en exploitation dans la région depuis 2007.

Moratoire sur l'uranium

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* demande depuis plusieurs années un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec. Rappelons que les mines d'uranium génèrent de grandes quantités de résidus miniers radioactifs, lesquels doivent être entreposés sur le territoire, et pour lesquels les risques de contamination demeurent présents à perpétuité. La coalition a appuyé l'annonce faite par le gouvernement de tenir une commission d'enquête indépendante du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les mines d'uranium. L'opposition farouche des populations touchées par les projets de mines d'uranium et la demande de plus de 340 municipalités et MRC du Québec qui réclament depuis 2009 un moratoire sur ces mines d'uranium justifient grandement cette commission d'enquête.

Présence

En 2012-2013, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a émis des dizaines d'avis par courriels et sur les réseaux sociaux, conduit des dizaines d'entrevues pour les journaux, la radio et la télévision, partout au Québec. La Coalition a également participé à plusieurs colloques et rencontres d'informations.

Vue aérienne du lac Osisko



Avec l'adoption de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, le Québec a décidé de miser sur l'aménagement écosystémique des forêts, lequel se définit comme « un aménagement qui consiste à assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en diminuant les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle ».

La commission Forêt veille au suivi de la réforme du régime forestier et participe à différentes tables de concertation associées au processus de certification forestière. De plus, elle s'intéresse à l'évolution de la norme du Forest Stewardship Council (FSC) pour le Québec. La Commission milite également pour un aménagement écosystémique de la forêt, ainsi que pour la gestion intégrée et le développement durable de l'ensemble des ressources forestières. De plus, elle amorce des interventions en forêt méridionale.

Responsable : Louis Bélanger

Chargée de projet : Amélie St-Laurent Samuel

Agente de projet : Marie-Claude Labbé

Bénévoles : Vincent Gérardin, Pierre Dubois, Géry van der Kelen, Peter M. Kilburn, Michel Leclerc, Pier-Olivier Boudreault

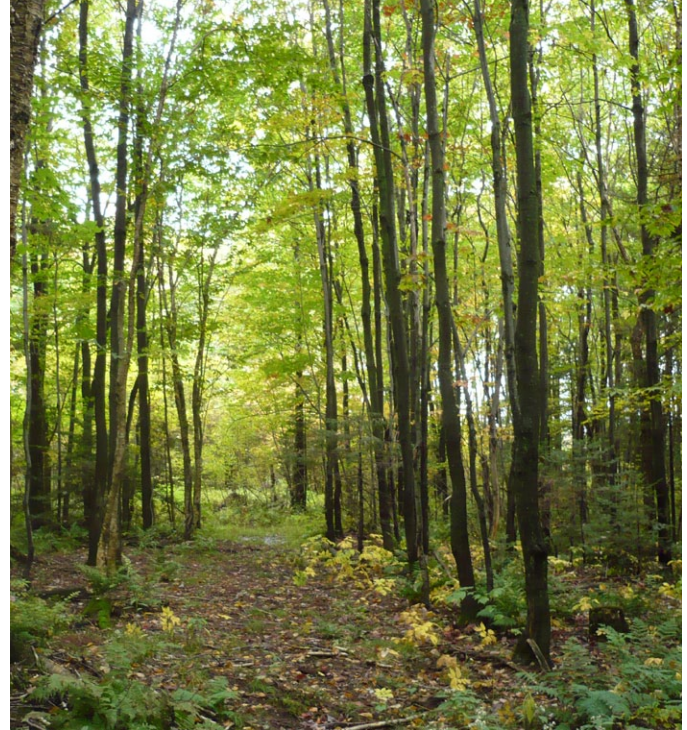
Stagiaire : Victor David

Intégration des enjeux fauniques à la planification forestière

Le nouveau régime forestier a marqué un tournant fondamental dans la façon de gérer les forêts publiques québécoises. Le point majeur est le passage vers la gestion intégrée des ressources et du territoire. Pour ce faire, il est essentiel d'intégrer l'aménagement faunique à l'aménagement de la forêt afin de maintenir et d'améliorer la qualité des habitats fauniques.

Dans le cadre du projet *Mise en œuvre du projet pilote d'aire protégée de catégorie VI dans la Mauricie : une voie pour bonifier la protection des territoires structurés du Québec, des joyaux du patrimoine naturel*, financé par la Fondation de la faune du Québec, la commission Forêt a publié de nouveaux outils pour l'aménagement de la faune en milieu forestier. Le feuillet d'information *L'omble de fontaine à l'ombre des forêts : aménager sans nuire* introduit certains enjeux à considérer pour la gestion de l'omble de fontaine auprès des décideurs, des aménagistes ou des utilisateurs du territoire. Cette fiche propose des pistes de solutions qui pourraient être intégrées dans un plan de gestion complet pour l'espèce. Pour sa part, le document *Plan de gestion des espèces focales pour les réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice* se veut une contribution au développement d'une stratégie d'aménagement écosystémique répondant aux critères d'une aire protégée polyvalente, et ce par le développement d'une approche par gestion des espèces sensibles à l'aménagement forestier. Aux fins de ce plan de gestion, six espèces fauniques ont été recommandées pour l'aménagement écosystémique, soit l'orignal, le loup de l'Est, le pékan, l'omble de fontaine, le grand pic et l'ours noir.

Sentier en forêt (région de la Capitale-Nationale)



© CCMD, Le Québec en images, Rose-Line Laflamme

Réforme du régime forestier : stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF)

La commission Forêt de Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la réforme du régime forestier québécois.

Aires protégées polyvalentes

L'Université Laval et la commission Forêt de Nature Québec ont mené deux projets de recherches portant sur l'expérimentation de stratégies d'adaptation aux changements climatiques et intégrant les notions de réseaux d'aires protégées multicatégories et de réseaux écologiques. Les projets avaient pour but de décrire une nouvelle catégorie d'aire protégée, soit l'aire protégée polyvalente, afin de l'adapter au contexte québécois. L'aire protégée polyvalente vise à répondre à la fois à des objectifs de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles. Les projets visaient, entre autres, à évaluer le potentiel d'intégration de deux réserves fauniques au registre québécois des aires protégées.

Un premier projet visait à expérimenter, pour la réserve faunique de Matane au Bas-Saint-Laurent, le concept d'aire protégée polyvalente en définissant de façon fonctionnelle un « haut degré de naturalité », afin de répondre aux enjeux locaux et régionaux.

Un second projet portait sur la composante aquatique du concept d'aire protégée polyvalente, la considération de l'eau et de ses écosystèmes étant essentielle dans l'établissement d'une aire protégée. Dans ce contexte, un cadre de référence propice à la gestion exemplaire des milieux aquatiques dans une aire protégée polyvalente méritait d'être développé en s'appuyant sur le cas de la réserve faunique Mastigouche en Mauricie.

Arbre marqué pour la coupe (Lanaudière)



© CCDMD, Le Québec en images, Nevek Nairb

Plantations

La commission Forêt a complété le projet *Harmonisation faune et sylviculture intensive: le cas des plantations*, financé par la Fondation de la faune du Québec. L'objectif de ce projet est d'appuyer la démarche du groupe de réflexion sur la sylviculture intensive de plantations et d'aménagement écosystémique en lui fournissant une synthèse des connaissances disponibles sur les tenants et aboutissant de cet enjeu. Le projet vise à circonscrire l'enjeu des plantations dans une perspective de gestion intégrée faune/biodiversité/forêt et à identifier des pistes de solutions en terme de bonnes pratiques pouvant minimiser les impacts des plantations sur la qualité des habitats fauniques.

Dans le cadre de ce projet, trois fiches intitulées *Atténuer les impacts des plantations sur la faune* ont été réalisées et seront bientôt disponibles. Chacune d'entre elles s'articule autour d'une espèce faunique différente: le lièvre, la martre et l'orignal.

Certification forestière

Depuis plusieurs années, la commission Forêt travaille à la promotion de la certification forestière auprès des entreprises qui aménagent et utilisent les forêts. En ce sens, elle participe aux travaux du groupe des partenaires pour la certification CSA de la compagnie Produits forestiers résolu dans l'UAF 033-51 Charlevoix-Bas Saguenay.

Nature Québec a aussi participé au comité de transfert des certificats FSC au gouvernement du Québec (QTT) comme représentant de la chambre environnementale.

Présence

En 2012-2013, la commission Forêt a donné 3 entrevues et participé à plusieurs rencontres d'information.

Nature Québec publie des mémoires et des rapports d'analyse qui servent de référence pour ses interventions publiques, tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement. Pour ce faire, Nature Québec élabore des outils et des stratégies de communication qui augmentent l'efficacité et l'impact de ses interventions, que ce soit auprès de la population, des entreprises ou des décideurs. Ces actions permettent également de raffermir ses liens avec ses membres, ses bénévoles et différents groupes d'intérêts. Les différents outils de communication de Nature Québec sont diffusés tout au long de l'année.

En 2012-2013, Nature Québec a donné 91 entrevues, participé à 7 conférences de presse, diffusé 78 communiqués de presse, soumis 14 mémoires, rédigé 2 monographies, conçu des outils d'information et participé à plusieurs congrès et colloques.

Responsable : Mylène Bergeron

Stagiaire : Anne-Sophie Desprez et Marie-Anastasia Nicolau

Bénévole : Daniel Breton

Des outils de communication grand public

Nature Québec développe et diffuse des outils de communication diversifiés, dont un site Internet, des guides, des dépliants, une page Facebook, un compte Twitter.

Site Internet

Afin de partager son expertise, Nature Québec [met en ligne](#) tous ses mémoires, communiqués, productions et rapports. Nature Québec invite la population à les réutiliser et à les diffuser afin de bonifier les réflexions concernant les enjeux environnementaux actuels. Le site Internet de Nature Québec a reçu près de 43 260 visites au cours de l'année, soit un peu plus de 29 000 visiteurs différents. Ces derniers proviennent principalement du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis.

Web 2.0

Nature Québec anime une [page Facebook](#). Au premier septembre 2013, plus de 3 800 personnes étaient *fans* de la page et plusieurs centaines de billets ont été publiés au cours de l'année. En plus de servir à la diffusion de nouvelles, la page Facebook de Nature Québec sert à mobiliser ses membres pour participer à divers événements auxquels il est associé. De plus, Nature Québec anime un [compte Twitter](#) qui rejoignait près de 1 800 abonnés au 1^{er} septembre. Le compte Twitter sert principalement à mobiliser les membres et à informer les journalistes au sujet de ses interventions.

Bulletin Nature Québec Express

Le bulletin [Nature Québec Express](#) est un outil de communication permettant d'aviser les membres, bénévoles et sympathisants de Nature Québec concernant ses activités, interventions et réalisations. Il permet d'informer ces personnes concernant l'avancement des dossiers des commissions, ainsi que concernant les actions des coalitions et partenariats auxquels participe Nature Québec. Au cours de l'année 2012-2013, il a été publié quatre fois (septembre, décembre, mars et juillet).

Jour de la Terre 2013



© Nature Québec

Revue de presse hebdomadaire

Afin de soutenir le travail des bénévoles des commissions, Nature Québec diffuse également une revue de presse hebdomadaire, qui s'avère toujours d'un soutien précieux. Grâce à l'implication d'un bénévole, Daniel Breton, cette revue de presse, entièrement informatisée, couvre plusieurs sujets et est très appréciée des abonnés.

Articles dans la revue Marche-Randonnée

Depuis juin 2013, Nature Québec collabore à la revue *Marche-Randonnée*, produite par la Fédération québécoise de la marche. En effet, Nature Québec a l'occasion de publier des articles dans chacune des parutions du magazine, soit quatre par année. L'article paru en juin dernier et intitulé *Le Nord pour tous* explique comment pourrait être redéfini le Plan Nord afin d'en faire un véritable projet de société.

Le 21 avril 2013

Le 21 avril, Jour de la Terre, plus de 50 000 personnes ont participé à la Marche pour la Terre à Montréal. La Marche pour la Terre portait sur les thèmes des énergies fossiles, de la lutte aux changements climatiques et des droits des prochaines générations. Elle s'inscrivait également dans un vaste mouvement nord-américain d'opposition à l'expansion des sables bitumineux. Fruit d'une mobilisation des mouvements écologiste, citoyen, artistique, scientifique, syndical, étudiant et autochtone, la Marche pour la Terre 2013 a lancé un signal fort en faveur d'un monde libre des énergies fossiles.

Nature Québec a participé avec beaucoup d'enthousiasme à cet important rassemblement et, pour l'occasion, a organisé du transport pour les gens de la région de Québec qui souhaitaient y participer. L'initiative de Nature Québec a connu beaucoup de succès et a favorisé de nombreuses et belles rencontres. Merci à tous ceux et celles qui y ont participé!



© Nature Québec

Cocktail-bénéfice

Le 6 juin dernier, Nature Québec a organisé un cocktail-bénéfice au Centre culture et environnement Frédéric-Back, à Québec. Encore une fois cette année, le cocktail-bénéfice de Nature Québec a connu un franc succès. L'événement a permis d'amasser plus de 15 000 \$. Les fonds recueillis serviront au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec. Merci beaucoup ! Christian Vanasse, citoyen engagé et membre du groupe d'humoristes Les Zappartistes, a gracieusement participé au cocktail. Un grand merci à Christian Vanasse et à tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement !

Énergie et conservation au Québec : y a-t-il des scénarios gagnants ?

Plus de 60 membres et délégués d'organismes ont participé au débat *Énergie et conservation au Québec : y a-t-il des scénarios gagnants ?* qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2012 à Montréal, en marge de l'Assemblée générale annuelle de Nature Québec.

Kim Cornelissen, vice-présidente de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et conseillère en développement régional et international pour Bebop et cie, Nicolas Boisclair, écopédagogue et coréalisateur du documentaire *Chercher le courant*, Nicolas Mainville, directeur de Greenpeace Québec, et Sylvain Archambault, porte-parole de la Coalition Saint-Laurent et responsable Aires protégées et utilisation du territoire de la Société pour la nature et les parcs - section Québec, ont débattu sur différents enjeux reliés à la production de l'énergie et la conservation des milieux naturels au Québec.

Réseautage international et pancanadien

Nature Québec est membre (catégorie des organisations nationales non gouvernementales) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est également membre de Nature Canada, et participe à plusieurs comités de travail au sein de cette organisation.

Fonds Nature Québec

Le fonds Nature Québec offre aux donateurs des alternatives aux dons directs. Il permet de recueillir les legs de bienfaisance, les polices d'assurance vie, les dons d'actions et les dons *in memoriam*. Les montants recueillis à l'intérieur de ce fonds sont placés à perpétuité et permettent d'assurer la continuité de la mission de Nature Québec, qui n'en utilisera que l'usufruit afin de soutenir ses objectifs de conservation.

Merci de votre soutien

Un merci tout spécial aux donateurs qui appuient les campagnes de sollicitation de Nature Québec. Votre don est précieux et permet à Nature Québec de protéger l'environnement. Merci! Merci! Merci!

États financiers

pour l'exercice terminé le 31 août 2013

29 Rapport de l'auditeur indépendant

31 États financiers

31 Résultats

31 Évolution de l'actif (passif) net

32 Bilan

33 Flux de trésorerie

34 Notes complémentaires

36 Renseignements complémentaires

36 A - Produits

37 B - Charges

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le 22 novembre 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Nature Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Nature Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone : 418 659-7265 • Télécopieur : 418 659-5937 • info@llbcpa.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la société tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'évolution de l'actif (passif) net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nature Québec au 31 août 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion avec réserve, nous attirons l'attention sur la note complémentaire 3 des états financiers, qui indique que Nature Québec a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er septembre 2012 et que sa date de transition était le 1er septembre 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 août 2012 et au 1er septembre 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 août 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont pas été auditées.

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

¹ CPA auditeur, CA permis n° A110274



Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone : 418 659-7265 • Télécopieur : 418 659-5937 • info@llbcpa.ca

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2013

Produits

Aides financières (annexe A)

Levées de fonds et activités bénéfiques

Autres (annexe A)

Charges

Programmes de conservation (annexe B)

Levées de fonds et activités bénéfiques

Promotion et sensibilisation

Frais d'administration (annexe B)

Excédent des produits sur les charges

Les résultats comprennent :

Amortissement -

Apports reportés afférents aux actifs incorporels

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

2013	2012
\$	\$
615 326	679 257
118 644	83 060
74 910	30 771
808 880	793 088
564 443	624 102
12 123	10 258
6 062	5 129
174 257	151 481
756 885	790 970
51 995	2 118
2 495	1 343
6 452	7 838
2 665	2 695

ÉVOLUTION DE L'ACTIF (PASSIF) NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2013

	2013				2012
	Affecté			Total	Total
	Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	Fonds de réserve – Coalition Québec meilleure mine	Non affecté	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début	28 867	—	(570)	28 297	26 179
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 622)	—	58 617	51 995	2 118
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	(5 185)	—	5185	—	—
Affectation d'origine interne (note 10)	—	34 000	(34 000)	—	—
Solde à la fin	17 060	34 000	29 232	80 292	28 297

BILAN

AU 31 AOÛT 2013

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	
Placement temporaire, 1 %	
Comptes débiteurs (note 4)	
Aides financières	
Autres	
Charges reportées au prochain exercice	

Placement (note 5)

Immobilisations corporelles (note 6)

Actifs incorporels (note 7)

PASSIF

Passif à court terme

Emprunt bancaire (note 4)	
Comptes créditeurs	
Fournisseurs et autres	
Sommes à remettre à l'État	
Produits reportés au prochain exercice (note 8)	

Apports reportés afférents aux actifs incorporels (note 9)

ACTIF (PASSIF) NET

Affecté

Investi en immobilisations corporelles	
Fonds de réserve – Coalition Québec meilleure mine (note 10)	

Non affecté

Engagement (note 11)

Signé au nom du Conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

	Au 1 ^{er} septembre	
2013	2012	2011
\$	\$	\$
12 044	40 936	64 370
100 236	50 729	150 000
46 340	110 141	50 052
40 214	3 084	4 915
7 606	24 044	12 642
206 440	228 934	281 979
4 100	4 100	4 100
16 664	23 116	24 913
6 219	8 884	6 387
233 423	265 034	317 379
—	1 017	16
50 525	63 760	61 387
9 970	12 512	14 372
86 813	156 315	210 949
147 308	233 604	286 724
5 823	3 133	4 476
153 131	236 737	291 200
17 060	28 867	26 824
34 000	—	—
29 232	(570)	(645)
80 292	28 297	26 179
233 423	265 034	317 379

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2013

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges

Élément n'affectant pas la trésorerie – Amortissement

Fonds générés par les opérations

Variation des éléments hors caisse

Comptes débiteurs

Charges reportées au prochain exercice

Comptes créditeurs

Produits reportés au prochain exercice

Activités d'investissement

Acquisition

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

Activités de financement

Variation de l'emprunt bancaire

Apports afférents aux actifs incorporels

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent

Encaisse

Placement temporaire

2013	2012
\$	\$
51 995	2 118
6 622	9 190
58 617	11 308
26 671	(58 258)
16 438	(11 402)
(15 777)	513
(69 502)	(54 634)
16 447	(112 473)
—	(6 041)
—	(5 192)
—	(11 233)
(1 017)	1 001
5 185	—
4 168	1 001
20 615	(122 705)
91 665	214 370
112 280	91 665
12 044	40 936
100 236	50 729
112 280	91 665

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2013

1. STATUTS ET OBJECTIFS

La société est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ses objectifs sont de regrouper les individus et les organismes qui s'intéressent à la connaissance et à la conservation des milieux naturel et humain et des processus écologiques essentiels à la vie. Elle sensibilise, informe et éduque le public en général au moyen de recherches, de projets et de publications.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations. La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits. La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les autres produits sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante à l'effet qu'un arrangement existe, le service a été rendu, le prix est déterminé ou déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services. Au cours de l'exercice, la société a reçu des apports en services rendus par des bénévoles au montant de 70 150 \$ (2012 - 103 450 \$) évalués en fonction des heures travaillées à un tarif horaire variant de 10 \$ à 40 \$. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la société.

Ventilation des charges. Les salaires et charges sociales sont ventilés en fonction des heures travaillées dans chaque secteur d'activités. Toutes les autres charges ne sont pas ventilées car elles se rapportent directement à chacune des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers.

Évaluation. La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés où ils sont évalués au coût. Elle évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Le placement est évalué au coût. Les actifs

et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs.

Dépréciation. Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-valeur n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions. La société comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur est majorée des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles et amortissement. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ameublement	10 %
Équipement de bureau	30 %
Équipement informatique	30 %

Actifs incorporels et amortissement. Les logiciels sont comptabilisés au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Apports reportés afférents aux actifs incorporels et amortissement. Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'actifs incorporels et sont amortis de la même façon que les actifs incorporels auxquels ils se rapportent.

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENCIEL COMPTABLE

La société a choisi d'appliquer les normes de la Partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les présents états financiers sont les premiers états financiers préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2013 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables décrits et notamment selon les dispositions prévues au chapitre 1501, Application initiale des normes du Manuel de l'ICCA – Comptabilité relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de la société pour l'exercice terminé le 31 août 2012, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1^{er} septembre 2011.

4. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant de 35 000 \$ renouvelable annuellement et garanti par les comptes débiteurs ayant une valeur nette de 86 554 \$.

5. PLACEMENT

	2013	2012	Au 1er septembre 2011
	\$	\$	\$
Centre de l'environnement - Parts sociales	4 100	4 100	4 100

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013			2012	Au 1er septembre 2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Ameublement	21 479	19 306	2 173	2 414	2 682
Équipement de bureau	10 740	9 724	1 016	1 452	1 935
Équipement informatique	40 951	27 476	13 475	19 250	20 296
	73 170	56 506	16 664	23 116	24 913

7. ACTIFS INCORPORELS

	2013			2012	Au 1er septembre 2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Logiciels	32 254	26 035	6 219	8 884	6 387

8. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

Les produits reportés au prochain exercice représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des produits reportés au prochain exercice sont les suivantes :

	2011	2012	2013		
	Solde au 1er septembre	Solde au 31 août	Reçus	Affectés aux résultats	Solde au 31 août
	\$	\$	\$	\$	\$
Aides financières					
Programmes de conservation					
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	29 260	11 623	38 023	(49 646)	—
Agriculture	51 490	1 652	48 675	(47 074)	3 253
Aires protégées	40 249	42 999	84 834	(112 298)	15 535
Biodiversité	59 153	25 982	122 250	(122 999)	25 233
Énergie et ressources naturelles	—	49 052	145 626	(180 442)	14 236
Foresterie	23 000	5 950	52 619	(36 969)	21 600
Autres	1 591	1 495	—	—	1 495
Autres	6 206	17 562	53 797	(65 898)	5 461
	210 949	156 315	545 824	(615 326)	86 813

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS

	2013	2012	Au 1er septembre 2011
	\$	\$	\$
Solde au début	3 133	4 476	2 400
Apports reçus	5 185	—	3 492
	8 318	4 476	5 892
Amortissement	2 495	1 343	1 416
Solde à la fin	5 823	3 133	4 476

10. FONDS DE RÉSERVE – COALITION QUÉBEC MEILLEURE MINE

La société a réservé un montant de 34 000 \$ pour le projet Coalition Québec meilleure mine. La société ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. ENGAGEMENT

La société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation expirant en juin 2015. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 août 2014	25 099
2015	21 384
	46 483 \$

12. EXPOSITION AUX RISQUES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan.

Risque de crédit. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux comptes débiteurs. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité. Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses comptes créditeurs. La société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable et à taux d'intérêt fixe. Compte tenu que l'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable, cet instrument financier assujettit la société à un risque de flux de trésorerie.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2013

ANNEXE A

PRODUITS

Aides financières

Programmes de conservation

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

49 646 42 114

Agriculture

47 074 162 691

Aires protégées

112 298 98 557

Biodiversité

122 999 202 864

Énergie et ressources naturelles

180 442 48 589

Foresterie

36 969 54 069

549 428 608 884

Autres

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS

65 898 70 373

615 326 679 257

Autres

Dons

38 718 —

Cotisations des membres

18 525 17 175

Contrats de services et autres

14 407 11 335

Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels

2 495 1 343

Intérêts sur le placement temporaire

674 311

Autres

91 607

74 910 30 771

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2013

ANNEXE B

CHARGES

Programmes de conservation

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Agriculture

Aires protégées

Biodiversité

Eau et Saint-Laurent

Énergie et ressources naturelles

Foresterie

Développement et sensibilisation -

Salaires et charges sociales

Frais d'administration

Salaires et charges sociales

Loyer

Papeterie, frais de bureau et location d'équipement

Frais de déplacement et des réunions

Télécommunications

Honoraires professionnels

Assurances

Formation

Frais bancaires

Divers

Amortissement

Immobilisations corporelles

Actifs incorporels

2013	2012
\$	\$
63 282	34 000
43 540	143 751
92 977	83 549
107 023	170 689
1 067	2 712
130 438	44 703
30 633	44 947
95 483	99 751
564 443	624 102
86 520	62 831
24 510	24 284
19 882	19 040
10 995	13 754
5 777	6 836
13 059	8 275
2 851	3 564
—	763
1 273	1 302
273	299
6 452	7 838
2 665	2 695
174 257	151 481

Présences publiques et partenariats

Par la participation de ses employés et bénévoles, Nature Québec s'implique au sein de nombreux regroupements en vue de faire avancer ses idées et ainsi de contribuer activement à faire avancer la protection de l'environnement.

Nature Québec

- Membre affilié de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Membre du Centre de l'environnement.
- Membre affilié de Nature Canada.

Commission Agriculture

- Membre fondateur du Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ).
- Membre de Vigilance OGM. En assure la présidence.
- Participe au comité cohabitation agriculture biologique et culture OGM de la Filière biologique du Québec.
- Participe au comité de travail sur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).
- Participe à la Table de concertation sur le recyclage des matières organiques de Recyc-Québec et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)
- Participe au comité consultatif sur les fiducies foncières agricoles (FFA) du Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) et de Protec-Terre.

Commission Aires protégées

- Collabore avec les comités de citoyens à la protection de la forêt des Hirondelles, à Saint-Bruno.
- Fait la promotion de la création d'une première grande aire protégée pour le caribou forestier, le maintien de la limite nordique des forêts attribuables, ainsi que la protection de la zone périphérique du parc national de la Gaspésie.
- Participe, avec le CRE Montréal et les Amis du parc des Îles-de-Boucherville, à la promotion de la protection des terrains contigus au parc national des Îles-de-Boucherville.
- Membre de l'équipe de rétablissement du caribou forestier. En assure la vice-présidence.
- Participe aux différents groupes de mise en œuvre du plan de rétablissement du caribou forestier, orchestrés par le MDDEFP.
- Établit des relations avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL).
- Membre du comité consultatif sur les parcs nationaux du MDDEFP.
- Membre du comité consultatif sur les espèces en péril.
- Collabore avec le mouvement environnemental dans le processus de la Table des partenaires du Nord, menée par le MRN et le MDDEFP.
- Participe au groupe de mise en œuvre pour le rétablissement du carcajou, population de l'est.
- Membre du groupe de travail sur la conservation de la biodiversité marine, issu de la Table de concertation sur la conservation du MDDEFP.
- Participe aux consultations publiques visant l'attribution d'un statut permanent de protection aux aires protégées de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la modification des limites du parc national du Fjord du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



© Nature Québec

- Participe aux consultations régionales du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur la détermination de zones d'intérêt pour la création d'aires protégées.
- Participe aux consultations quant au développement éventuel d'une aire marine protégée sur le site d'intérêt du banc des Américains.

Commission Biodiversité

- Partenaire du parc écologique de l'Archipel-de-Montréal.
- Participe au comité canadien ZICO de Nature Canada et d'Études Oiseaux Canada.
- Membre fondateur du mouvement Ceinture verte de Montréal.
- Membre fondateur du mouvement Toile verte du Grand Québec-Lévis.
- Membre du comité de travail sur les milieux humides.
- Coordonne le Comité organisateur des Ateliers sur la conservation des milieux naturels.

Commission Eau

- Membre du Comité public consultatif pour l'application de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs/fleuve Saint-Laurent.
- En attente de participer à la mise en œuvre de la gestion adaptative, les mesures de mitigation et les aspects institutionnels à développer à la suite de l'étude de la CMI sur le plan de régularisation du lac Ontario/fleuve Saint-Laurent.
- Membre de l'organisation Healing Our Waters (HOW Coalition).
- Participe au Comité Great Lakes Future Roundtable (GLFR) pour le développement d'une vision nouvelle sur l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cherche à y intégrer les priorités du Québec et effectue un partage d'expériences.
- Membre de Federal Leadership On Water (FLOW), initiative née de la Fondation Gordon.
- Membre du Comité de concertation sur la navigation du Plan Saint-Laurent.
- Membre du Comité consultatif régional sur la navigation de plaisance.

Commission Énergie

- Membre fondateur et porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*
- Membre du comité de direction et porte-parole du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire.*
- Membre du comité d'orientation de Coalition Saint-Laurent.
- Siège et est membre fondateur du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE).
- Participe aux consultations et au suivi du Plan d'action québécois sur les changements climatiques du MDDEFP.
- Membre du Réseau Action Climat (CAN-RAC).

Commission Forêt

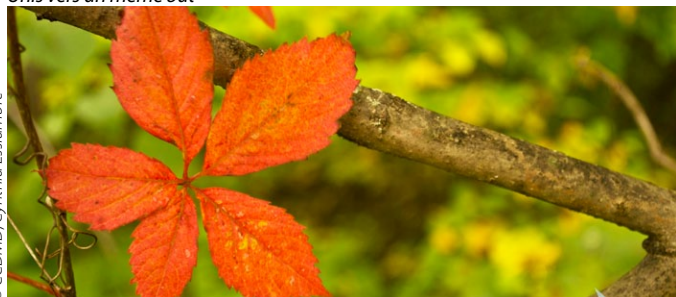
- Membre de Forest Stewardship council (FSC) du Canada.
- Participe au groupe Partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay.
- Participe aux trois tables de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Capitale-Nationale (Portneuf, Laurentides et Charlevoix-Bas-Saguenay) et à une table du Saguenay sur le nouveau régime forestier.
- Participe au groupe de réflexion sur la sylviculture intensive de plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique.
- Participe aux comités de travail et de coordination des projets d'expérimentation d'aires protégées polyvalentes.
- Participe au groupe de travail portant sur l'identification de cibles et de stratégies d'aménagement écosystémique adaptées pour une aire protégée multicatégorie avec utilisation durable des ressources naturelles dans le grand écosystème du massif gaspésien, réserve faunique de Matane.

Partenaires financiers

Nature Québec offre sa reconnaissance et sa sincère gratitude à chacun de ses partenaires financiers institutionnels, lesquels contribuent à l'accomplissement de sa mission.

- Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)
- Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME)
- Caisse d'économie solidaire de Québec
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Compagnie minière IOC Rio Tinto
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conférence régionale des élus de la Capitale Nationale (CRÉCN) par l'intermédiaire de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- Environnement Canada
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation Echo (anciennement EJLB)
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)
- Fondation Shell
- Fondation TD des amis de l'environnement
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Institut national de recherche scientifique (INRS)
- Ivey Foundation
- MiningWatch Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS): Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS): Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
- Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP)
- Ministère des Transports
- Mountain Equipment Co-op
- Mouvement Desjardins
- Nature Canada
- Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada
- Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ)
- USC Canada

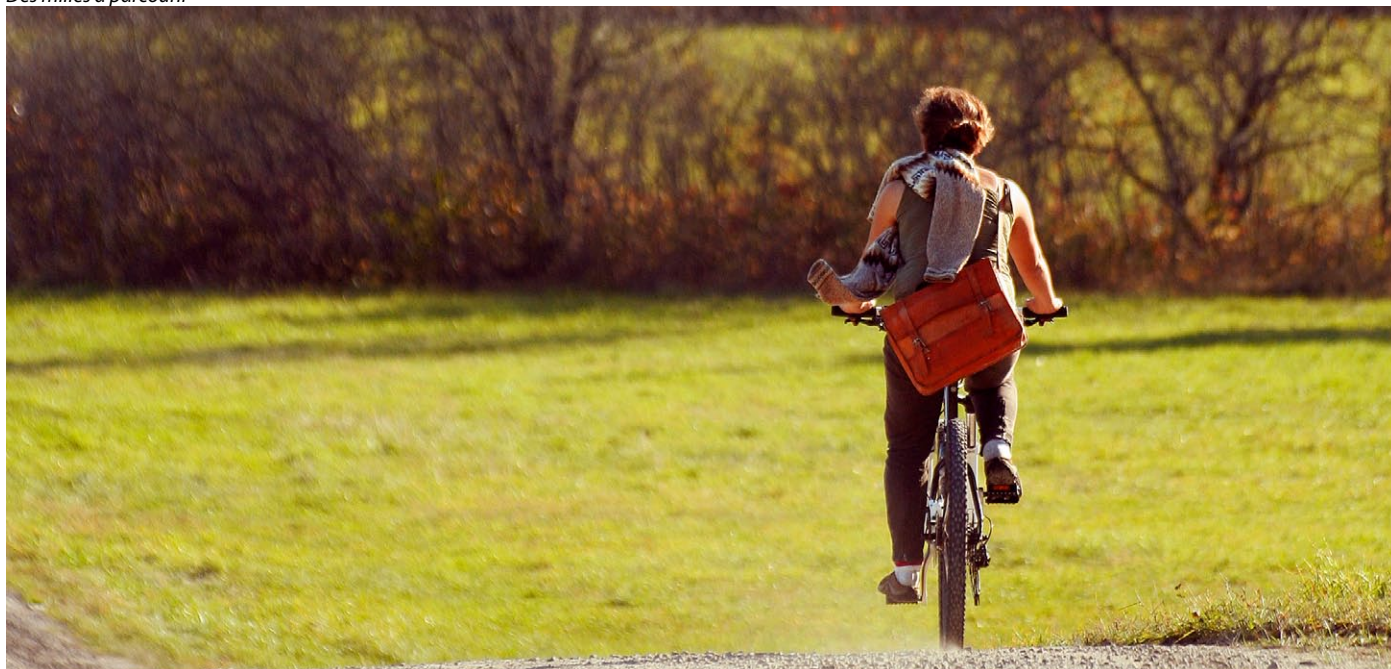
Unis vers un même but



Partenaires en biens et services

Nature Québec reconnaît et remercie également les nombreux partenaires qui contribuent à la réalisation de ses projets, par des échanges d'expertises, de précieux conseils, de la validation scientifique et technique, ou tout autre soutien en biens et services.

- Administration régionale crie
- Agro Énergie
- AmiEs de la terre de Québec (ATQ)
- Arquemuse
- Association des trappeurs cris de Waskaganish
- Association forestière des deux rives (AF2R)
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL)
- Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)
- Bioénergie Mégantic
- Biopterre
- Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB)
- Canards illimités Canada
- Cégep de Victoriaville
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Centre culture et environnement Frédéric-Back
- Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO)
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation des battures et de réhabilitation des oiseaux de Saint-Fulgence (CIBRO)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Centre universitaire de formation en environnement (CUFE)
- Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire (Université du Québec en Outaouais)
- Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka
- Comité écologique du Grand Montréal
- Comité pour l'établissement d'une aire protégée dans les Chic-Chocs de la réserve faunique de Matane
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs
- Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
- Comité ZIP des Seigneuries
- Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- Comité ZIP Saguenay
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Conservation de la nature Canada
- Coopérative agricole de biomasse de la Côte-du-Sud
- Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent / Côte-Nord
- Corporation PARC Bas-Saint-Laurent
- Delta Québec
- Environnement Canada
- Équipe de rétablissement du caribou forestier



© CCDMD, Le Québec en images, Valérie Pétrin-Saucier

- Études d'oiseaux Canada
- Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)
- Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- Fédération québécoise de la marche (FQM)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Femmes autochtones du Québec (FAQ)
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
- Hôtel du Vieux-Québec
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- Institut de technologie agroalimentaire (ITA) : campus de Saint-Hyacinthe et campus de La Pocatière
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Jardin Van den Hende
- Je reçois traiteur
- La Coop fédérée
- La Fédération de l'UPA de la Mauricie
- Les Brasseurs du Nord
- Les Urbainculteurs
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère des Ressources naturelles (MNR)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEP) : direction du patrimoine écologique et des parcs, direction de la biodiversité et des maladies de la faune
- Mountain Equipment Co-op
- Municipalité de Baie-Sainte-Catherine
- Municipalité de Saint-Siméon
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Nature Canada
- Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, corporation Explos-Nature
- Ô-duo
- Organisme de bassins versants (OBV) Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Pew Foundation
- Premier Acte
- Québec Arbres
- Québec'ÈRE
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- Réseau action climat (CAN-RAC)
- Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Réserve faunique de Matane
- Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) : Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
- Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ)
- Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP-Québec)
- Société protectrice des eiders de l'estuaire inc.
- Société Provancher
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union des producteurs agricoles (UPA)
- Université Laval : Faculté de foresterie et de géomatique, Forêt Montmorency, Faculté de droit, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
- Ville d'Amqui
- Ville de Boucherville
- Ville de Drummondville
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Ville de Terrebonne
- Ville de Trois-Rivières
- Vivre en ville

Organismes nationaux associés

Les organismes nationaux associés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement à l'échelle du territoire de la province de Québec, avec lesquels Nature Québec a négocié et signé un protocole d'entente portant sur le respect réciproque de leur autonomie administrative, la coopération mutuelle, la délégation réciproque d'un administrateur exerçant un pouvoir équivalent dans leurs instances administratives respectives et la collaboration à l'affiliation croisée de leurs organismes affiliés respectifs.

- Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP)
- Fondation Rivières
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)

Faisons route ensemble



© CCMDMD, Le Québec en images, Yoann Roland

Organismes affiliés

Les membres affiliés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif qui partagent un ou plusieurs des objectifs de Nature Québec, soit maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et favoriser l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. L'adhésion à Nature Québec constitue un appui actif à ces trois objectifs, ainsi qu'aux efforts de Nature Québec pour les faire reconnaître et adopter au Québec.

- AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
- Amis de la montagne (Mont-Royal) inc.
- Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)
- Amis du boisé de l'Auberivière
- Amis du Jardin botanique de Montréal (AJBM)
- Amis du Jardin Van den Hende (AJVH)
- Amis du parc du Mont-Tremblant
- Amis du parc national des Îles-de-Boucherville (APNIB)
- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Archibio
- Association chasse et pêche Normandie (ZECN)
- Association communautaire du lac Malaga
- Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS)
- Association de plein air des Martres
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association des amis et amies du Cap-Tourmente
- Association forestière des deux rives (AF2R)
- Association loisirs et plein air des marais inc.
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APPEL)
- Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland
- Association pour la protection du bois Angell (APBA)
- Association pour la protection du boisé de Sainte-Dorothée (APBSD)
- Association pour la protection du lac Taureau (APLT)
- Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP)
- Attention Fragîles
- Aventure écotourisme Québec
- Boisé des Douze
- Centre de conservation de la biodiversité boréale, ZOO sauvage de Saint-Félicien (CCBB)
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil - Ciel et Terre
- Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)
- Centre écologique de Port-au-Saumon (CÉPAS)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Cercle des jeunes naturalistes (CJN)
- Club de marche de Québec inc. (CMQ)
- Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- Club des ornithologues de Québec (COQ)
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco)
- Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- Comité de protection du mont Saint-Bruno
- Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs



© CCMD, Le Québec en images, Richard Dumoulin

- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP Jacques-Cartier
- Comité ZIP Les Deux Rives
- Conférence religieuse canadienne, région du Québec (CRCRQ)
- Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)
- Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)
- Conseil régional de l'environnement Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
- Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec (CRECQ)
- Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Conseil régional de l'environnement et développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD-02)
- Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)
- Conseil régional de l'environnement Laval (CRELAV)
- Coopérative de nature et de tourisme d'aventure connecté à la terre / Coopérative de solidarité Contact (CONTACT)
- Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI)
- Corporation de protection forestière en Beauce-Etchemin (CPFBE)
- Corporation des boisés et des parcs naturels de la ville de Deux-Montagnes
- Corporation du parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba
- Craque-Bitume
- Crivert inc.
- Destination Sherbrooke
- Éco-Nature de Laval, Parc de la rivière des Mille-Îles
- Environnement-Nature Boucherville inc.
- Eurêko
- Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)
- Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR)
- Fiducie foncière du marais Alderbrooke (FFMA)
- Fiducie foncière du mont Pinacle (FFMP)
- Filière biologique du Québec
- Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY)
- Fondation québécoise Fauna
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Fondation Rivières
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)
- Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ)
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)
- Groupe d'initiatives et de recherche appliquées au milieu (GIRAM)
- Groupe Naïades
- Héritage Saint-Bernard inc.
- Île du Marais inc.
- Info-Nature Mauricie
- Institut québécois de la biodiversité (IQBIO)
- Les Amis de Meadowbrook
- Memphrémagog-Conservation inc.
- Mouvement écologique du comté de Richelieu
- Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Organisme de bassin versant de la Yamaska
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint Jean
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Organisme de gestion des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle
- Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord
- Organisme des bassins versants de la zone Bayonne
- Parc nature de Pointe-aux-Outardes
- Protec-Terre
- Québec'Ère
- Recyclage Vanier
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- RésEAU des montagnes
- Réseau d'observation des mammifères marins
- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Monts Uapishka
- Sentiers pédestres des 3 monts de Coleraine
- Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM)
- Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC)
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée bleue (SGPB)
- Société de la rivière Saint-Charles
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)
- Parc national du Bic, SÉPAQ
- Parc national de la Jacques-Cartier, SÉPAQ
- Société protectrice des eiders de l'estuaire
- Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- Société québécoise de protection des oiseaux / Bird Protection Quebec (SQPO / BPQ)
- Society to Overcome Pollution (STOP)
- TerraVie
- Univert Laval
- Verts boisés du Fjord
- Vivre en ville
- Zecs Québec

Membres et donateurs

Nature Québec témoigne toute sa reconnaissance à plus d'une centaine de grands donateurs qui s'illustrent par leur fidélité et leur générosité à l'égard de Nature Québec.

Membres à vie

(don de 1000 \$ et plus en une fois)

Rick Bélair, Germain Benoît, Robert Benoît, Maurice Bourassa, John Burcombe, Francis H. Cabot, Louise Casavant, Anne-Marie Chapleau, André Delisle, Bernard Deschamps, Jean-Pierre Drapeau, Michel-Albert Duguay, Roger Gaudet, Martin Gauthier, Yvon Gauthier, Jean-Philippe Guay, Martin Jeanson, Richard Jones, Marianne Kugler, Simon Laroche, Claude Laroche, Harvey Mead, John O'Driscoll, Laurette Perreault, Yolande Prénoveau, Jean-Jacques Rousseau, Denis Roy, Kathleen Ruff, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Yves Tessier, Norman Thogersen, Marie-Josée Turmel, Thomas Welt.

Club du président

(don de 500 \$ et plus au cours d'une année financière)

Individus

Mireille Abran, Jacques Alary, James Anglehart, Robert Ascah, Louis Aubry, Frédéric Back, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Éric Beauce, Monique Beauchemin, Micheline Beaudry, Yves Bédard, André Bélanger, Monique Bélanger, Roger Bélanger, Robert Béliveau, Nicole Belval, Michèle Benoît, Robert Benoît, Suzanne Benoît, Valérie Berlinger, Louise-Julie Bertrand, Angèle Bilodeau, Andrée Blouin, Lucien Bordeleau, Martine Borgia, Anne Boulay, Maurice Bourassa, André P. Bourdon, Luc Bouthillier, Éric Brassard, Jean-Denis Brisson, John Burcombe, Hugh Cameron, Louise Casavant, Jacques Cayouette, Anne-Marie Chapleau, Marie-Pierre Chevrier, Henriette Chouteau, Donald Dastous, Sophie De Corwin, Marthe DeSerres, Claudine Defranould, Anne Deronzier, Louise Desautels, Renée Desautels, Nicole Desharnais, Luc Désilets, Raymond Desjardins, Jean-Luc Deslandes, René Dorais, Claire Doran, Gérard Drainville, Charles-Antoine Drolet, Guy Drouin, Nicole Drouin, Lucie Dufresne, Michel-Albert Duguay, Juana Elustondo, Michel Forté, Normand Fortier, Daniel Fortin, Marcel Fréchette, Bernard Fruteau de Laclos, Claude Gagnon, Gérald Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Jean-Claude Gardner, Roger Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Marcel Gaudreau, Benoît Gauthier, Gilles Gauthier, Yvon Gauthier, Yves Gilbert, Benoît Gingras, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Pierre Gosselin, Jean-Philippe Guay, Suzanne Guérin, Alain Guillemette, David Hagen, Denis Harvey, Maurice Harvey, Daniel Hébert, Jean-Luc Hétu, André Huot, Richard Jacques, Martin Jeanson, Richard Jones, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Michelle Labelle, Louise-Geneviève Labrecque, Pascal Labrecque, Denis Lacasse, Bernard Lachance, Normand Lacroix, André Ladouceur, Yanick Lajoie, Claude Lamarre, Peter Landry, Patrice Larocque, Simon Laroche, Jacques Larose, Ginette Lasanté, John B. Laughrea, Léo-Paul Lauzon, Nathalie Lavallée, Michel Lavoie, André Leblanc, Sylvie Leblanc, Hélène Leclère, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, François Léonard, Ruth Rose Lizée, Guy Marineau, Kim Marineau, Claude Masse, Bernard Mathieu, Harvey Mead, Martin Messier, Maurice Monette, Pierre Moreau, Denis Morin, Philippe Nantel, Gabriel Neyron, Pierre Noël, Jean Nolet, Marie-Christine Paret, Gilles Paul-Hus, Christian Perreault, Pierre Patry, Michelle Piette Lyse Poirier, Anne Potvin, Yves Poulin, Isabelle Pouliot, Yolande Prénoveau, Normand Rajotte, Réjeanne Rémillard-Falaise, Élisabeth Revil, Marcel Rhéault, Chantal Rolland, Denis Roy, Réal Saint-Jean, André C.

Sous le vent



© CCMD, Le Québec en images, Hélène S. Dubois

Sarasin, Hélène Savard, Madeleine Sicard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Martin St-André, Louise St-Hilaire, Nicolas St-Vincent, Edward Stansbury, André Sylvestre, Gérard Szaraz, Aline Tardif, Louise Tardif, Jean-Louis Tassé, André Thibault, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Denis Turcotte, Marie-Josée Turmel, Ana Vetere, Michel Wapler, Thomas Welt, Michel Yergeau.

Organismes

Aveda, Biothermica, Boehringer Ingelheim Canada Ltd, Caisse d'économie solidaire du Québec, Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Clinique vétérinaire Les Rivières, Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central, Cri Communication, Compagnie Jacques Whitford, Confédération des syndicats nationaux (CSN), Conseil central ATNQ-CSN, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, Collectiva Services en recours collectifs inc., Fondation de la faune du Québec (FFQ), Fondation EJLB, Fondation famille Benoît, Fondation Joe McInnis et Claire Doran, Fondation George Cedric Metcalf, Gestion vétérinaire André Leblanc, Fonds de l'environnement Shell, Hôtel du Vieux-Québec, Hôtel Val-des-Neiges, Howick Foundation, JWT Montréal, Maison provinciale des Ursulines, McLean Foundation, MiningWatch Canada, Osprey Packs, Remax Imagine inc., Shell Canada Limitée, Société québécoise de protection des oiseaux, Sœurs de Saint-François-d'Assise, Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, Stablex Canada inc., Société des établissements de plein air du Québec, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Syndicat des travailleurs(es) de la CSN.

Membres et donateurs réguliers

Jour après jour, des centaines de personnes rendent possible l'accomplissement de la mission de Nature Québec. Elles soutiennent le travail d'une équipe d'experts qui analysent l'interdépendance des composantes du milieu naturel et des actions humaines qui les dégradent. Nature Québec leur dit MERCI de nous aider à veiller sur la nature québécoise !

Individus

Mireille Abran, Flavie Achard, Jean-François Adam, Sophie Adam, Jacques Alary, Daniel Allaire, Odette Allaire, Ruth Allaire, Pierre Allen, Roch Allen, Michèle Alvernhe, Jean Amiaud, Louis Amireault, Denise Amyot-Pépin, Jean-Yves Ancil, Karim Arbaoui, Rose-Marie Arbour, Danielle-Andrée Arcand, André Archambault, Sylvain Archambault, Henri-Louis Arsenaud, Robert Ascah, Mireille Assad, Enrico Asselin, Alice Au, Véronique Aubé, Maryse Aubin, Louis Aubry, Carole Auclair, Gilles Aucoin, Denis Auger, Esther Auger, Claudette Ayotte, Michel Bachant, Frédéric Back, Jacques Baillargeon, Alexandre Baker, Bouchra Bakhiyi, Jean Baril, Luc Barsalou, François Bastien, Claude Bauknecht, Monique Beauchemin, Patrick Beauchemin, Raynald Beauchemin, Fabien Beaudet, Georgette E. Beaudoin, Yvette Beaudoin, Micheline Beaudry, Guylaine Beaulac, Denis Beaulieu, Marco Beaulieu, Roxane Beaulieu, Marie-Pierre Beauvais, Rodeina Bechara, Jean-Pierre Bédard, Michel Bédard, Richard Bédard, Yves Bédard, Éric Bégin, Françoise Bégin, Paul Bégin, Koffi Bekou, Rick Bélair, Suzanne Bélair, Jacqueline Bélanger, Jean Bélanger, Jean-François Bélanger, Louis-Marie Bélanger, Monique Bélanger, Pierre Bélanger, Roger Bélanger, Madeleine Bélisle, Marc Belley, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Carolyne Bergeron, Gisèle Bergeron, Julien Bergeron, Marie Bergeron, François Bernard, Hélène Bernier, Jocelyne Bernier, Louise-Julie Bertrand, Lucille Bertrand, Fernande Bérubé, Gilbert Bérubé, Michel Bérubé, Carole Bessette, Mario Bessette, Angèle Bilodeau, Nicole Bilodeau, Normand Bilodeau, Robert Bilodeau, Réjean Biron, Danielle Blain, André Blais, Claudette Blais, Hélène G. Blais, Pierre Blais, Anne-Marie Blanchet, Luc Blanchet, Normand Blanchette, Irène Bleton, Andrée Blouin, Gilbert Boileau, Sabin Bois, Robert Boissonnault, Nicole Boisvert, Henri-Bernard Boivin, Daniel Bolduc, Paulette Bolduc, Lucien Bordeleau, Alain Borduas, Martine Borgia, Louis Bossut, Adrien Bouchard, Gaétan Bouchard, Jean-Claude Bouchard, Josée Bouchard, Laval Bouchard, Marie-Claude Bouchard, Michel Bouchard, Réjane Bouchard, Lucie R Boucher, Maxime Boucher, Patrice Boucher, Marie Claire Boudeau, Julie Bouffard, Jacques Bougie, Gaétan Boulanger, Anne Boulay, Murielle Boule, Monique Boulet, Jean Boulva, Laurent Bourdeau, André P. Bourdon, Maurane Bourgoin, Yvonne Bourque, Paul A. Boursier, Ludmila Bovet, Michel Boyer, Louise Bradette, Alain Branchaud, Andréas Brandl, Guy Brassard, Monic Brassard Cozic, Ilke Braun, Jacques Brazeau, Camille Bricault, Jean-Denis Brisson, Sylvie Brodeur, Lisette Brunelle, Yves Brunelle, Gisèle Brunet, John Burcombe, Anne Bureau, Rose Burelle, Édith Cadieux, Sophie Cadieux, Heather Calhoun, Suzanne Calmus, Sylvie Campeau, François Cantin, Marie-Claire Cantin, Francine Carignan, Jean-Guy Caron, Pierre Caron, Dominique Carreau, Denis Carrier, Gilles Carrier, Guy Carrier, Vincent F. Castellucci, Francis Castonguay, Georgette Castonguay, Martin Castonguay, Jacques Cayouette, André Chabot, Gabriel Chabot, Thierry Chamberland, Anne-Marie Chappleau, Andrée Charbonneau, Monique Charbonneau, Jocelyne Charest Degagné, Pierre-Jean Charlebois, Yvan Charpentier, Catherine Chartier, Lucie Chartier, Yves Chartier, Claudette Chartrand, Frédéric Chartrand, Suzanne-G. Chartrand, Jeanine Chavarie, Jeanne Chevalier, Béatrice Chevallier, Marie-Pierre Chevrier, Marcel Chouinard, Jacques Cléroux, Josée Cliche, Lucile Clin-Kombul, Georges Cloutier, Jean-Claude Collet, France Constantineau, Jean-Pierre Cordeau, Nicole G. Cormier, Roger Cormier, Jocelyne Cornut, Julie Cossette, André Côté, Carole Côté, Lucien Côté, Marc-André Côté, Marie-Claude Côté, Stéphanie Côté, Guylaine Couillard, Jean-Paul

Coulombe, Julie Cournoyer, Louis Cousineau, Jean Couture, Louise Couture, Marcel Couture, Jeanne Craig, Benoit Cregheur, Louise Crevier, Audrey Croteau, Guy Croteau, Pierre Croteau, Anne-Isabelle Cuviller, Serena d'Agostino, Ghislain Dagenais, Luc Dagenais, Jeanne Dallaire, Sophie Dancose, Égide Dandenault, Josée Dandurand, Jean-Pierre Dansereau, Pierre Dansereau, Guy Daoust, Nicole Dasnoy-Le Gall, Éric De Bayser, Cécile De Montigny, Marthe De Serres, Jan L. De Smet, Sophie DeCorwin, André Delisle, France Delisle, Geneviève Delmas-Patterson, Jean Demers, Jacinthe Denault, Anne Deronzier, Julie Déry, Louise Desautels, Pierre Desautels, Renée Desautels, Benoit Deschamps, Bernard Deschamps, Johanne Deschamps, Marie-José Deschamps, Monique R. Deschênes, Robert Desforges, Marie-Ève Deshaies, Nicole Desharnais, Renald Desharnais, Luc Désilets, Jean-Jacques Desjardins, Claire Desmarais, Pierrette Desmarais, Richard Desmarais, Amélie Desnoyers, Jean-Pierre Desnoyers, Jean-Marie Desroches, Lucille Desroches, Rosa Desroches, Claude Désy, Diane Désy, Michel Dignard, Monique Dignard, Cong-Khanh Dinh, Pierre Dion, Denise Dionne, Yvonne Dolbec, Madeleine Dontigny, François Doré, Pierre Dorion, Pierre Douville, Carmin Drolet, Nicole Drouin, Paul-André Drouin, Marie Klaudia Dubé, Denis Dubeau, Richard Dubois, Catherine Cecile Dubuc, Claude Dubuc, Denys Duchaine, Johanne Ducharme, Diane Dufour, Jean-Marc Dufour, Madeleine Dufour, Marc Dufour, Marcel Dufour, Hélène Dufresne, Nicolas Dufresne, Lorraine Duguay, Michel-Albert Duguay, Gaston Dumais, Sylvane Dumais, Antoine Dumas, Jacques Dumas, Pierre Dumont, Joanne Duplessis, Suzanne Dupras, Marie-Thérèse Dupuis, Richard Dupuy, Michelle Durand, Daniel Duval, Jean Duval, Johanne Elsener, Louise Elsliger, Juana Elustondo, Martine Facal, Louis Fafard, Daniel J. Faucher, Léo Faucher, Suzane Faucher, Richard Fecteau, Roger Ferland, Yvon Fitzback, Georgette Fleurent, André Fleury, Claude Fleury, Donald Fleury, Hélène Fontaine, Pascale Forget, Donald Forgues, Michel Forté, Normand Fortier, Pierre Fortier, Jean-Paul Fortin, Guillaîne Fortmann, Flore Fournier, Judith Fournier, Yann Fournier, Anne Francoeur, Louise Fréchette, Marcel Fréchette, Raymond Fredette, Winnie Frohn, Bernard Fruteau de Laclous, Jean-Claude Gagnier, Éliette Gagnon, Jean-François Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Louise Gagnon, Max Gagnon, Yvan Gagnon, Justin Gagnon-Gilbert, Jean-Claude Gardner, Jean-Pierre Garneau, Jean-Guy Gaudette, Mélanie Gaudette, Pierre Gaudette, Maryelle Charton Gaudreau, Yves Gaudreau, Daniel Gaudry, Jean-Guy Gaulin, Benoit Gauthier, Éliane Gauthier, Gilles Gauthier, Mariette Gauthier, Raymond Gauthier, Véronique Gauthier, Jean-Bernard Gélinas, Mariette Gélinas, Mario Gendron, Camille Genest, Manon Geoffroy, Vincent Gérardin, Albert Geuzaine, Robert Giard, Martin Giguère, Yves Gilbert, Yves Gilbert, Benoit Gingras, Christine Gingras, Isabelle Gingras, Pierre Girard, Émilie Girard-Gros Louis, Denis Giroux, Diane Giroux, Hubert Giroux, Jean-François Giroux, Louis Giroux, Lynda Giroux, Christiane Glaçon, Alain Godbout, Patrice Godin, Céline Godin, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Michelle Gosselin, Louis Gougoux, Anne-Marie Goulet, Claude Goulet, Paul Goulet, Éric Goupil, Michel Grégoire, Pascal Grenier, Marie Grenon, Sophie Grignon, Karine Grimard, Louise Grondin, Denis Guay, Jean-Pierre Guay, Jean-Pierre Guay, Pierre Guérin, Suzanne Guérin, Alain Guillemette, Audrey Guillemette-Lacasse, Jean-Pierre Guillet, Noëlla Guilmette, Denis Hamel, François Hamel, Steve Hamel, Brigitte Hannequin, Landis Hare, Denis Harvey, Guy Hébert, Jean Hébert, Mariane Hébert, Pierre Hébert, Jeanne-Mance Hébert-Dufaux, Andrée Hélie, Philippe-William Henriques, Jean-Luc Hétu, Oliver Hibbs, Robert Hins, Bruce Hinton, Martina Hoft, Normand Houde, Rachel Houle, Andrée Hudon, Christian Hudon, Claudette Hudon, André Huot, Jacques Huot, Charles-Adrien Huraux, Catherine Hurtubise, Frédéric Hurtubise, Albert J. Bilodeau, Normand Jacob, Claire Jalbert, Danielle Jasmin, Sylvie Jean, Luc J. Jobin, Louise Joly, Richard Joly, Richard Jones, Virginie Journeau, Nicole Jutras, Amir Khadir, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Alexandre L'Heureux, Diane Labbé, Sylvain Labbé, Françoise Labelle, Maxime Labelle, Michèle Labelle, Raymond Laberge, Robert Laberge, André Labossière, Louise-Geneviève Labrecque, Pascal Labrecque, Christian Labrie, Vincent Labrie, Sylvie Labrosse, Denis Lacasse, Jean-Yves Lacasse, Bernard Lachance, Bertrand Lachance, Marcel Lachance, Diane Lacombe, Richard Lacombe, Paul Lacoste, Estelle Lacoursière, Murielle Lacoursière, Édith Lacroix, Norbert Lacroix, Pierre Lacroix, Richard Lacroix, André Ladouceur, Claude

Laferte, Hélène Laflamme, Richard Lafleur, François Laforest, Martin Lafrance, Marie Lagier, Michelle Lahaie, Lorraine Lalande, Véronique Lalande, Denise Laliberté, Claire Lalonde, Claude Lamarre, Denyse Shehyn Lamarre, Jean Lamarre, Alain Lambert, Marcel Lamontagne, Marthe Lamontagne, Philippe Lamontagne, Claire Lamothe, Hélène Lamothe, Sylvie Lamothe, Nathalie Lampron, Carmen Landry-Simard, Pascal Lang, Hilde Lange, Michel Langlois, Serge Langlois, Jean Lapalme, Richard Lapare, Pierrette Lapierre, Renaud Lapierre, Hugo Laplante, René Lapointe, Roger Lapointe, Ugo Lapointe, Joël Laprise, Jacques Larivée, Edgar Larivière, Simon Laroche, Patrice Larocque, Jacques Larose, Sébastien Larose, Frédéric Latour, Gilles Latour, John B. Laughrea, Richard Laurence, Léo-Paul Lauzon, Pierre Lauzon, Pierrette Lavallée, Denise Lavigne, Ghislaine et Gabriel Lavoie, Maurice Lavoie, Michel Lavoie, Nicole Lavoie, Sylvain Lavoie, Annette Lavoie Ménard, Andrée Le Blanc, Isabelle Le Breton, Normand Lebel, Pierre Lebel, Johanne Lebeuf, Sylvie Leblanc, Sylvie Leblanc, Claude Leblond, Françoise Lebrun, Ruth Leclerc, Hélène Leclère, Paul Lecomte, Martin Lecours, Brigitte Leduc, Claudette Lefebvre, Jasmin Lefebvre, Jasmin Lefebvre, Louise Lefebvre, Marie Lefrançois, Warren Lefrançois, François Légaré, Pierre Légaré, Pierre Paul Legault, Jean Léger, Francine Lemay, Ginette L. Lemieux, Jacques Lemieux, Lise Lemieux, Josée Lemire, François Léonard, Monique Léonard, Jacqueline Lepage, Jean-François Lepage, Étienne Lépine-Lafrance, Réjean Leroux, Ginette Lessard, Jean Lessard, Carol Létourneau, Claude Létourneau, Jean Létourneau, Daniel Levert, Chantale Lévesque, Étienne Lévesque, Jérôme Lévesque, Josée Levesque, Micheline Levesque, Josée Liby, Fanny Lindsay-Fortin, Richard Locas, Pierre Loiseau, Philippe Lombart, France Lord, Janick Lorion, Gérard-Pierre Lussier, Michel Lussier, Céline Lussier-Cadieux, Patrick Lynes, Yvan Maciel, Paul Major, Jean Mantha, Marie Marceau-Lemieux, Paul Marcil, Valérie Marcon, Lucienne Marcotte, Roger Marcotte, Carole Marcoux, Genevieve Marier, Louise Marier, Guy Marineau, Kim Marineau, Guylaine Maroist, Christiane Martel, Réjeanne Martel, Gilles Martin, Micheline Martin, Pierrette Martin, Paul-Henri Martineau, Pascale Martineau, Claudine Mary, Claude Masse, Colette Massicotte, Laval Masson, Bernard Mathieu, Marcelle Maufette, Sylvie Mayer-Fauchot, Jean McClure, David McDuff, Harvey Mead, Isabelle Ménard, Louise Ménard, Guyta Mercier, Priscille Mercier, Martin Messier, Michèle Messier, Karen Messing, Thérèse Méthé, Jacques Méthot, Suzann Méthot, Nathalie Meunier, Aline Michaud, Jean-Paul Michaud, Yvan Michaud, Madeleine Milette, Marco Milo, Madeleine Miron, Denis Missud, Jim Mneymneh, Pierre Moncion, Catherine Mondor, Félícia Monette, Maurice Monette, Gérard Montpetit, Patrice Montreuil, Catherine Moor, Lorraine Moquin, Pierre Moreau, Marguerite Morency, Paul Morimanno, Benoit Morin, Danièle Morin, Denis Morin, Edith Morin, Jacques Carl Morin, Michel Morin, Michel Morin, Micheline Morin, Pierre Morin, Lyne Morissette, François Morneau, Sylvie Moses, Benoit Nadeau, Jupiter Nakhla, Jean Nazdir, Claude Nepveu, Jeanne d'Arc Nepveu, Thuy Nguyen, Louis M. Nicole, Anne Noël, Claire-Marie Noël, Jean Nolet, Hélène Nolin, Marguerite Normandeau, Eric Notebaert, Diane Noury, Barbara Otrysko, Lise Ouellet, Yolande Ouimet, Robert Pageau, Annette Paiement, Madeleine Painchaud, Claude Papillon, Hélène Paquet, Martine Paquet, Pierre-Paul Paquet, Jacques Paquette, Ginette Paradis, Olivier Paradis, Ariane Parayre, Marcel Paré, Didier Parent, Étienne Parent, François Parent, Luc Parent, Lucie Parent, Marie-Christine Paret, Marc Parrot, Jean-Guy Patenaude, Martine Patenaude, Martin Patenaude-Monette, Jennifer Patton, Sylvie Payen, Henri Payette, Christian Payeur, J. Michael Pearson, Diane Pelletier, Fernande Pelletier, Georges Pelletier, Martin Pelletier, Sébastien Pelletier, Hubert Pelletier-Gilbert, Gaétan Pépin, Ghislaine Périgny, Christian Perreault, Marie-France Petiot, Antonine Phaneuf, Claude Philippin, Denis Picard, Pierre Piché, Michelle Piette, Michel Pilon, Monique Pilon, François Piuze, Jean Piuze, Jacques Pleau, Nathalie Plourde, Alain Poiré, Lise Poirier, Marielle Poirier, Alain Poitras, Madeleine Poitras, Nicole Pole, Jean-Marcel Polis, Réjean Porlier, Rita Pothier, Anne Potvin, Jean Potvin, Marie Potvin, Christiane Potvin Lapalme, Michael Potvin-Frost, Jean Poulin, Marie-Josée Poulin, Pierre Poulin, Pierre-Claude Poulin, Isabelle Pouliot, Danielle Poupard, Michel Prévillé, Reine Prévillé, Jean Pronovost, Serge Proulx, Lucienne Provencher, Raymond Prudhomme, Hélène Quirion, Samak Qussai, Christian Racine, Pierre Racine, Normand Rajotte, Christian Ranzo, Marie-Pierre Raymond, Paul Raymond, Richard Raymond,

Gérard Régner, Madeleine Reid, Réal Reid, Monique Rémillard, Réjeanne Rémillard-Falaise, Arnaud Renard, Jean Renaud, Mathilde Renaud, Pierre Renaud, Élisabeth Revil, Clairette Rheault, Marcel Rhéault, André Richard, Marie-France Riendeau, Robert Riendeau, Johanne Rioux, Mélanie Rioux, Pierre-Paul Rioux, Marguerite Rivard, Patrice Rivard, Benoît Robert, Robert Robert, Gilles Robillard, Jacques Robillard, Louise Robillard, Nathalie Robitaille, Patricia Rochon, Mireille Rollin, Henri Rondeau, Catherine Rooney, Michael Rosen, Pierre Ross, Francine Rouleau, Jean-Jacques Rousseau, Louise Rousseau, Jean Routhier, Danielle Roy, Denis Roy, Denis Roy, Gertrude Roy, Joseph C. Roy, Lucie Roy, Lynda Roy, Marie-Thérèse Roy, Réjean Roy, René Roy, Serge Roy, Suzanne Roy, Sylvie Roy, Antoine Royer, Éric Ruel, Justiane Ruel, Simon Ruelland, Jacques Ryan, André Sabourin, Réal Saint-Jean, Yves Saint-Pierre, Bernard Sainte-Marie, Michel Samaan, Madeleine Samson, Charlotte Sansot, Nancy Sansoucy, Raymond Sarrazin, Aline Sauvé, Bruno Savary, Jacqueline Savoie, Marie-Anne Schwab, Angèle Séguin, Carl Séguin, Anne-Marie Shebib, Dave Shutler, Alice-Anne Simard, Annie Simard, Christine Simard, Claude Simard, Gilles Simard, Hélène Simard, Hubert Simard, Pierre Simard, Denise Simard-Harvey, Azade Simavi, Scott Simon, Marc Sinotte, Franck Sirieix, Paul-Étienne Sirois, Eddy Slater, Madeleine St-Aubin, Martine St-Gelais, André St-Hilaire, Léane St-Laurent Samuel, Marianne St-Pierre, Nicolas St-Vincent, Madeleine Stewart, Denis Tanguay, Louise Tardif, Raymond Tardif, Jeanne Taussig, Jean-Paul Tessier, Robert Tessier, Yves Tessier, Matilde Thériault, Danielle Therrien, Gisèle Therrien, Sylvie Therrien, Bibiane Thibault, Marc Thibault, Diane Thibeault, Jonathan Thissenmagan-Shald, Darquise Thivierge, Lise Thivierge, Chantal Touchette, Martine Tourangeau, José Tourville, Andrée Tremblay, Catherine Tremblay, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Jacques Tremblay, Jean-Pierre Tremblay, Marie-Jeanne Tremblay, Michelle Tremblay, Monique Tremblay, Viviane Tremblay, Sarah Tremblay-Bourgeois, Marie-Odile Trépanier, Serge Trépanier, Francine Trotter, Yann Troutet, Lorraine Trudeau, Denyse Trudel, Catherine Turbide, Denis Turcotte, Henri-Louis Turcotte, Serge Turcotte, Sylvie Turcotte, Lucie Turcotte-Arcand, Louis Turgeon, Lorraine Vachon, Dominique Vadeboncoeur, Jérémie Vallée, Jean-Claude Vallière, Pascal Vallières, Jocelyne Valois, Sylvie Van Brabant, Angela Van den Linden, Christine Vanneste, Anne Vanneuville, Myriam Vear, Christine Veilleux, Jocelyne Veilleux, Pierre Venne, Sylvie Vermeulen, Fortunate Viens, Francis Vigeant, Louise Viger, Robert Vigneault, André Villeneuve, Florent Villeneuve, Richard Villeneuve, Jacqueline Vincent, Lise Vincent, Daniel Vinet, Michel Wapler, Laure Waridel, Philippe Watts, Charles Weldon, Charles Weldon, Andrée G. Olivier Welt, Thomas Welt, Nathalie Winteler, Ute Wolff, Michel Yergeau, Michel Zevort, Jean Zicat, Stéphane Arsenaault, Marjolaine Beaulieu, Robert Beauregard, Louis Bélanger, Michel Bélanger, Gérard Bellavance, Charles-Eugène Bergeron, Mylène Bergeron, Brigitte Boulianne, Maurice Bourassa, Chantale Bourdages, Daniel Breton, Jeanne Camirand, Claude Charest, Jean Désy, Sophie et Pierre Drapeau, Charles-Antoine Drolet, Jean-François Girard, Jacques Lussier, Gilles Marsolais, François Meloche, Anne-Gabrielle Mercier, Helen Meredith, Robert Michaud, Lyse Poirier, Natalia Porowska, Christian Simard, Carole Vigeant, Eugenio Bayancela, Yves Gagnon, Alexandre Desjardins, Jean-Sylvain Pelletier, Françoise Saint-Martin, Marie-Claude Bernard, Pier-Olivier Boudreault, Chantal D'Auteuil, Nicolas Gilbert, Bert Klein, Philippe Lebel, Serge Parent, André J. Fortin, Jean Cloutier, Luc Samama, Luc Foisy, Alain Rioux, François Charpentier, Mariane Robillard, Mireille Bonin, Robert Juteau, Philippe Blais, Jacques Perreault, Nicolas Boisclair, Jean Hubert, Jacques Tétreault, Gregory Tison, Sandra Jacques.

Organismes donateurs

Algo C Quence inc., Association loisirs et plein air des marais inc., Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Biothermica, Boehringer Ingelheim Canada Ltd, BPH environnement, Canards Illimités Canada, Centraide United Way, Centraide du Grand Montréal, Centrale des syndicats du Québec, Centre de consultation et de concertation inc., Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Saint-Foy inc., Coalition Eau Secours, Collectiva Services en recours collectifs inc., Confédération des syndicats nationaux, Conseil central ATNQ CSN, Conseil interprofessionnel du Québec, COOP fédérée, Coopérative funéraire des deux rives, Corporation de développement économique communautaire de Québec, Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central, Corsaire Design Édition, CSSS de l'Énergie, Écocert Canada, ÉcoRessources Consultants, Écotech Québec, Éditions MultiMondes, Fédération des pourvoiries du Québec, Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, Fédération québécoise des coopératives forestières, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, Filière biologique du Québec, Fondation de la faune du Québec, Fondation famille Benoit, Fonds

d'action québécois pour le développement durable, Fonds Joe McInnis et Claire Doran, Génivar inc., Gercanoit inc., Gestion de Luz inc., Groupe Le Massif inc., Hôtel du Vieux-Québec, Howick Foundation, Imprimerie HLN, Imprimerie Ste-Julie inc., Itergy, Jean-Guy Ménard Arbitre inc., Lavry de Billy, Les Jardins du Grand Portage inc., Les Soeurs Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Maison de l'UPA, Maribe inc., Mouvement Au Courant, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Ordre des ergothérapeutes du Québec, Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, Ryan Affaires Publiques, Société des établissements de plein-air du Québec, Soeurs de Sainte-Croix, Soeurs de Saint-François-d'Assise, Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, SOS Parc Orford, Syndicat de Champlain (CSQ), Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville, Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges, Syndicat des professeurs du Cégep Vieux-Montréal, Syndicat des travailleur et des travailleuses de la CSN, Union des producteurs agricoles, Vivre en ville, Zecs Québec.

Chacun y met son coeur



© CCMD, Le Québec en images, Anne-Gaëlle Habib

Miroir de soi



© CCMD, Le Québec en images, Martin Guérin



Nature Québec est un organisme national à but non lucratif (OBNL) qui regroupe des individus et des organismes œuvrant à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Travaillant depuis 1981 au maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes, Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre.

À ces fins, Nature Québec a constitué des commissions autour de grands thèmes intégrateurs. Ces commissions interviennent dans les domaines de l'agriculture, des aires protégées, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques, et de la forêt. Prônant le consensus et la vie démocratique, les commissions sont animées par un important réseau de bénévoles et de collaborateurs détenteurs d'une expertise de terrain irremplaçable, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés, par exemple dans les domaines de la biologie, de la foresterie, de l'agronomie et des sciences de l'environnement.

Nature Québec, par son réseau d'organismes affiliés, par l'implication de ses membres et par l'expertise de son personnel, travaille concrètement à la conservation de la nature. Il intervient pour la protection des milieux naturels directement sur le terrain, par la concertation des forces vives, la sensibilisation et la formation. Il intervient également lors de la mise en œuvre de projets publics ou privés, ou lors de l'élaboration de politiques publiques et de programmes gouvernementaux d'aménagement du territoire et de conservation des ressources, par la production de mémoires, d'analyses et de rapports sur lesquels il fonde ses interventions publiques, cherchant ainsi à susciter réflexions et débats pour le bien commun.

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 ■ Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org ■ conservons@naturequebec.org



Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec (Québec) G1R 2T9

www.naturequebec.org